

par
Jean DECORVET,
*étudiant en théologie
à l'Université
de Lausanne*

FRANÇOIS SAMUEL ROBERT LOUIS GAUSSEN (1790-1863)

SA VIE, SON ŒUVRE ET LE DÉBAT SUR LA THÉOPNEUSTIE *a

Amoureux du dogme, mais aussi soucieux d'un christianisme du cœur, vivant et actif, Louis Gausсен est l'un de ces théologiens qui ne peut dissocier la formule doctrinale du réveil de la piété. Il croit à l'importance de doctrines fondamentales indissolublement liées au christianisme et n'est prêt à aucun compromis à leur sujet. Mais il pense aussi, et surtout, que ces vérités doivent vivre en nous. « Telle sentence, telle foi ; et telle foi, telle vie », précise-t-il dans sa *Théopneustie*¹. De la doctrine résulte la vie. Cette double préoccupation d'un renouvellement de l'Eglise et de la doctrine, le premier étant le résultat du second, fait de lui l'un des fervents adeptes du Réveil au sein du protestantisme orthodoxe. Il en sera aussi l'un des plus illustres penseurs, parfois admiré, parfois combattu, mais toujours respecté.

Ce ferme attachement au Réveil orthodoxe donne une réelle unité à sa vie. Point de volte-face doctrinale, ni de carrière itinérante d'évangéliste² ; il reste toute sa vie à Genève poursuivant un même but : sauver des âmes en prêchant l'Evangile et veiller à la pureté de la doctrine.

* Pour une définition de ces termes, se reporter au glossaire, pp. 81ss.

^a Les deux premières parties de cet article ont déjà paru, dans une forme légèrement abrégée, sous le titre « François Samuel Robert Louis Gausсен (1790-1863). L'union indissoluble de la vie et de la doctrine » dans *Theologische Profile. Portraits theologiques. Schweizer Theologen und Theologinnen im 19. und 20. Jahrhundert*, éd. Bruno Bürki et Stephan Leimgruber, Fribourg, Paulusverlag – Universitätsverlag, 1998 aux pages 34-51. Une bibliographie de Gausсен y est incluse.

¹ Louis Gausсен, *La pleine inspiration des Ecritures ou Théopneustie*, St-Légier, Emmaüs, 1985³ (1840), p. 8.

² Si Gausсен n'a pas eu pour vocation l'évangélisation des campagnes françaises, il visitait néanmoins plusieurs Eglises, surtout en France, avec ce même souci d'annoncer l'Evangile.

C'est ce combat mené sur deux fronts – doctrine et vie – que nous tenterons de présenter dans cette étude. Afin d'en faciliter la compréhension, nous esquisserons tout d'abord un parcours historique, puis un survol de la pensée de Louis Gaussen. Ces deux chapitres ont été rédigés avec le dessein de restituer la vie, les idées, les combats même du pasteur et professeur Gaussen. Nous ne cachons pas, à ce stade, une certaine sympathie pour le personnage suscitée au contact de ses ouvrages. La reprise critique a été délibérément reportée à la troisième partie où nous mènerons une réflexion plus fondamentale sur le débat autour de la *Théopneustie*, une œuvre passionnée sur un sujet brûlant en ce milieu de XIX^e siècle : l'autorité et l'inspiration des Écritures. Par cette triple approche, nous espérons introduire le lecteur à la vie et aux racines de la pensée de Gaussen, et aux sources d'un débat théologique qui marquera toute la seconde partie du XIX^e siècle.

1. Aperçu d'une vie

La vie de Gaussen est inséparable de l'histoire du Réveil qui secoua Genève dans la première moitié du XIX^e siècle. Fondateur de la Société évangélique et de l'École de théologie de l'Oratoire, son nom est intimement lié à l'irruption du second Réveil dans les années 1830-1832. Aussi importe-t-il d'évoquer l'histoire et les idées-forces du premier souffle revivaliste, avant même de résumer l'essentiel de sa vie et de sa pensée.

1.1. Le Réveil religieux à Genève

Durant le XVIII^e siècle, les Lumières chrétiennes avaient fait leur entrée à l'Académie de Genève, prêchant une théologie naturelle et une morale tout humaine. On insistait davantage sur la morale que sur la dogmatique*. L'orientation théologique de la Vénérable Compagnie des pasteurs, à l'aube du XIX^e siècle était semblable. Il y avait volonté d'adapter la théologie aux besoins du temps. Renouveler la théologie pour mieux interpeller le monde moderne, voilà le défi qu'entendait relever le corps pastoral genevois. Si le droit du libre examen, pensait-on, est bien le fondement de la religion protestante, on ne peut s'appuyer sur un dogme rigide sous peine de retomber dans des principes papistes. Il faut donc continuer le progrès des Lumières et renoncer au symbole fixe qui est opposé à l'essence même du protestantisme. Et ce renouvellement exige d'insister sur les bienfaits moraux. Le protestantisme devient ainsi religion naturelle³.

³ Pour plus d'informations sur le contexte dans lequel a éclaté le Réveil de Genève, voir, par exemple, Baron Hermann de Goltz, *Genève religieuse au XIX^e siècle*, trad. de l'allemand par César Malan-Sillem, Genève – Bâle, H. Georg, 1862, pp. 9-116 ou William Edgar, *La carte protestante. Les réformés francophones et l'essor de la modernité (1815-1848)*, coll. Histoire et société n° 34, Genève, Labor et Fides, 1997.

La voie qu'avait adoptée la Vénérable Compagnie des pasteurs ne fut toutefois pas suivie à l'unanimité. La grande majorité du pastorat reprochait, certes, au rationalisme* orthodoxe du XVII^e siècle son caractère desséchant et par trop absolu, mais d'aucuns n'envisageaient pas la nécessité de s'engager sur la voie de l'abandon du dogme. Plusieurs prédicateurs, tant à Genève qu'ailleurs en Suisse, aspiraient à un christianisme plus intérieur. Jean de Labadie (1610-1674) fut du nombre. Dans la cité de Calvin, il prêcha un christianisme vigoureux en invitant les gens à s'unir intimement au Christ. Mais son court ministère à Genève ne laissa guère de traces durables. L'arrivée, en 1741, du comte de Zinzendorf (1700-1760) avec 50 frères marqua davantage les esprits. Rassemblant de nombreuses personnes autour de lui, il laissera à son départ une communauté de 600-700 membres. A l'aube du Réveil, cette communauté existera encore, bien que peu nombreuse. Elle jouera un rôle capital pour plusieurs étudiants, alors à l'Académie, mais bientôt fervents partisans de ce que l'on nommera le premier Réveil.

Parmi ces étudiants se trouvent Ami Bost, Emile Guers, Henri-Louis Empeytaz, Henri Pyt et Jean-Guillaume Gonthier. Désireux d'une vie spirituelle profonde et intime, ils se joignent aux réunions moraves dirigées par le père d'Ami Bost. Cette soif d'authenticité chrétienne les amènera à créer la *Société des Amis* dont le but est de grandir dans l'amour de Dieu et du prochain. Cet amour du prochain se traduira en un réel travail de diaconie. Si ces dispositions annonçaient le réveil imminent, l'impulsion décisive vint de trois britanniques dont le plus important est incontestablement l'écossais Robert Haldane, ancien officier de la marine royale anglaise. Son bref passage à Genève en 1817 décida de l'aurore du Réveil.

Le congrégationaliste* Haldane réunit rapidement autour de lui des jeunes pasteurs et de nombreux étudiants en théologie pour leur expliquer l'épître aux Romains. La *Société des Amis*, ainsi que Jean-Henri Merle d'Aubigné, César Malan, alors régent au Collège, Louis Gaussen, jeune pasteur à Satigny, et Frédéric Monod, futur fondateur de l'union qui sera à l'origine de l'Union des Eglises évangéliques libres de France⁴, sont du nombre. La faculté de théologie n'ayant que deux professeurs, l'un d'hébreu et l'autre d'histoire ecclésiastique, Haldane devient vite leur professeur informel de dogmatique. Attaché à l'orthodoxie calviniste⁵, il croit à la nécessité de

⁴ *Contra* Bernard Reymond dans l'*Encyclopédie du Protestantisme* (« Gasparin, Agénor [1810-1871] et Valérie de [1813-1894] » in *EP*, éd. Pierre Gisel, Paris – Genève, Cerf – Labor et Fides, 1995, p. 620), ce n'est pas Théodore – Théodore, le fils de Wilfred, n'était pas encore né, et Théodore, le chantre et ami de Ruben Saillens, n'avait que 13 ans (!) – mais Frédéric Monod qui est à l'origine de l'Eglise libre de Paris.

⁵ Cet attachement n'est malheureusement pas toujours reconnu. Plusieurs peinent à le concevoir autrement qu'en piétiste* ou revivaliste wesleyen (ainsi Henri Babel, par exemple, qui parle du « méthodiste écossais Robert Haldane », in « Georges Fulliquet [1863-1924]. Au sein de la théologie protestante du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle », in *Gegen die Gottvergessenheit. Schweizer Theologen im 19. und 20. Jahrhundert*, éd. Stephan Leimgruber & Max Schoch, Basel-Freiburg.

revenir aux vérités fondamentales du christianisme qu'il estime abandonnées par la Vénérable Compagnie, et à la conversion individuelle. Sa sagesse, sa connaissance de la Bible et son exégèse* littérale convainquent ses auditeurs. A leurs questions, il répond : « Regarde ici, comment lis-tu ? Cela est écrit avec le doigt de Dieu »⁶. Désormais affermis dans leurs convictions par l'enseignement de Haldane, les étudiants et les jeunes pasteurs n'hésitent pas à proclamer leur foi. Le premier à le faire est Malan qui, le 15 mars 1817, prêche sur la corruption de l'homme et l'absolue gratuité du salut. La prédication trouble et déplaît. Pour tenter de ramener la paix, la Vénérable Compagnie des pasteurs va publier, le 3 mai, un règlement qui interdit de prêcher sur les notions suivantes : l'union des deux natures de Jésus-Christ ; le péché originel ; la manière dont la grâce opère et la prédestination⁷. Loin de calmer les esprits, ce règlement ne fait qu'attiser la confrontation. Alors que la Compagnie ne voit dans ces quelques points que des questions abstruses, les jeunes « réveillés » y voient, eux, les vérités fondamentales du christianisme. Mais il est plus aisé de taire ce que l'on ne croit pas que ce que l'on estime essentiel ! Contraints de taire ce qu'ils estiment justes, plusieurs se sentent poussés à la séparation. Bost, Gonthier, Guers et Pyt contribuent à créer l'Eglise dite du Bourg-de-Four ensuite déplacée à la rue de la Pélisserie. Malan, destitué de son poste de régent, fonde la chapelle du Témoignage qu'il inaugure dans son jardin, en 1820, devant 800 personnes. Gaussens, quant à lui, ne voit pas, dans ce règlement, une mesure si contraignante. Il reste à Satigny, mais ne change pas ses positions doctrinales.

De cette histoire du premier Réveil, rapidement tracée, quelques traits saillants sont à relever. Remarquons tout d'abord que la principale raison de cette dissidence fut doctrinale. Ces jeunes gens avaient soif d'une piété profonde mais qui fût rattachée à une solide doctrine. Ils considéraient

Wien, Herder, 1990, p. 115). Outre le tableau que dépeignent ses anciens auditeurs devenus pasteurs ou professeurs, et ses divers ouvrages, une citation du baron de Goltz devrait, je pense, lever l'ambiguïté : « Quant au dogme, il était un strict calviniste. Sa pensée ne franchissait jamais les limites du système orthodoxe » (Hermann de Goltz, *op. cit.*, p. 146). De même, Henri Dubief précise « qu'il nous faudrait privilégier le rôle de Robert Haldane, seule source pure du point de vue d'une orthodoxie calvinienne » (« Réflexions sur quelques aspects du Réveil et sur le milieu où il se forma », *BSHPF*, 114/1968, p. 387). Enfin, Jean Cadier commente les explications sur l'épître aux Romains du pasteur écossais en ces termes : « Haldane s'y montre nettement calviniste » (« La tradition calviniste dans le Réveil du XIX^e siècle », *ETR*, 27/1952, p. 14). A cela, il convient encore d'ajouter que le choix du terme « méthodiste », fait par Babel, pourrait convenir s'il s'agissait de la branche whitefieldienne du mouvement. Mais ici, tel n'est pas le cas. Lorsque Robert Haldane quitte l'Eglise établie pour fonder une communauté congrégationaliste, il adopte les 39 articles de l'Eglise anglicane (cf. Hermann de Goltz, *op. cit.*, p. 140).

⁶ Cité par Hermann de Goltz, *op. cit.*, p. 145.

⁷ On peut prendre connaissance du texte entier dans deux ouvrages assez répandus : Hermann de Goltz, *op. cit.*, p. 153 et Gabriel Mützenberg, *A l'écoute du Réveil*, St-Légier, Emmaüs, 1989, pp. 72-73.

que l'Eglise de Genève avait perdu tant la doctrine que la vie. Il fallait donc les reconquérir toutes les deux. Plus qu'une évasion mystique en réaction à un enseignement tenu pour un « déisme* pur »⁸, les « réveillés » recherchaient des vérités doctrinales auxquelles fussent unies une profonde vie spirituelle. C'est Haldane qui avait su le mieux leur donner ce mélange explosif.

Le but avoué de ce premier Réveil (ce le sera aussi du second) est de gagner des âmes et de ramener la vérité biblique dans le peuple. Le moyen d'y parvenir est la prédication, l'évangélisation et la création d'œuvres missionnaires et caritatives. Loin de se réfugier dans des dogmes passés, les artisans du Réveil croient que le salut de l'Eglise passe par une prédication vivante enracinée dans une doctrine pure. Ils appellent à la conversion en insistant sur la rédemption par le sang de Jésus-Christ et soulignent l'autorité des Ecritures. Ils s'adressent donc à l'individu et non plus à la société comme Calvin. C'est la conversion des masses qui fera changer la société. L'Eglise est formée d'hommes et de femmes nés de nouveau.

Une telle vision aura des répercussions sur la discipline de l'Eglise, surtout au Bourg-de-Four : les enfants de Dieu doivent être séparés du monde. La tendance est alors de croire que les vrais chrétiens ne sont que les partisans du Réveil. On comprend qu'une telle conception ait pu échauffer les esprits à Genève, même si les attaques furent souvent disproportionnées au regard des abus commis.

1.2. Au centre du second Réveil : Louis Gaussen

Dire de Gaussen qu'il est au centre du second Réveil n'est pas survaloriser l'importance de son rôle. Il sera, en effet, la cheville ouvrière et le dogmaticien du second souffle revivaliste. Cette seconde impulsion comporte les mêmes caractéristiques que la première : appel à la conversion et retour aux vérités fondamentales de la Réforme.

François Samuel Robert Louis Gaussen est né le 25 août 1790 à Genève. Originaire du Languedoc, sa famille avait émigré vers la cité de Calvin à la suite de la Révocation de l'édit de Nantes de 1685. Le jeune Louis étudie les classiques au Collège où on le découvre vif, parfois même turbulent et désinvolte. Mais il se distingue aussi par de tendres et affectueux sentiments. Ces derniers éléments seront une constante de son caractère.

Ses études classiques achevées en 1809, Gaussen entre en théologie avec Ami Bost, qui sera son compagnon d'études jusqu'à la consécration. Son parcours n'est pas aussi agité que celui de Bost et des artisans du premier Réveil. Progressivement rattaché à l'orthodoxie, il doit cette évolution à l'influence de Cellérier père et à l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin qu'il lit assidûment. Plus assuré dans ses opinions, il s'est même

⁸ Ami Bost, *Mémoires pouvant servir à l'histoire du Réveil religieux des Eglises protestantes de la Suisse et de la France et à l'intelligence des principales questions théologiques et ecclésiastiques du jour*, t. 1, Paris, Ch. Meyrueis et C^e, 1854, p. 25.

écrit un jour, en réponse à ses professeurs gênés par son attachement aux dogmes : « Pour moi, je veux du dogme, j'en veux »⁹.

En 1814, il est admis au saint ministère avec Bost. On lui confie les prières publiques avec pour tâche principale de lire les réflexions d'Ostervald. Il préfère les remplacer par des méditations personnelles soigneusement mûries. Il prêche, enseigne et touche les cœurs. L'auditoire atteint rapidement les 200 personnes. Mais ces innovations ne plaisent guère à la Vénérable Compagnie qui le somme de revenir à Ostervald. Il obéit.

En 1816, il est nommé pasteur dans le village de Satigny, proche de Genève. C'est une paroisse qu'il connaît bien puisqu'il y est régulièrement venu voir son ami intime Cellérier père, pasteur du lieu jusqu'en 1814. Une année après sa nomination, il épouse Caroline Lullin. Le couple vivra onze mois d'une union douce et heureuse. Mais le 5 juin, quelques jours après la naissance de leur fille, Caroline meurt. Profondément atteint par la mort de sa femme, Gausсен décide de vivre seul avec sa mère et sa fille. Il ne se remariera pas.

L'année 1817 est aussi celle qui vit éclater le premier Réveil dont les partisans étaient proches du pasteur de Satigny. Celui-ci était allé écouter Haldane et en fut affermi dans ses opinions. Mais son grand attachement à l'Eglise de Genève et la primauté qu'il donnait à la doctrine sur les questions ecclésiastiques ne l'ont pas poussé à gagner les rangs de la dissidence. Sa réaction au règlement du 3 mai ne fut donc pas la séparation, mais la publication, en 1819, avec Cellérier père, de la *Confession helvétique postérieure* de Henri Bullinger. Ce faisant, le pasteur de Satigny s'affiche publiquement orthodoxe et hostile à la politique de la Vénérable Compagnie des pasteurs. Il adhère à la doctrine des réformés du XVI^e siècle et il tiendra fermement cette ligne jusqu'à sa mort.

Devenu le champion de l'orthodoxie au sein du corps pastoral, sa réputation ne fera que croître tant à Genève qu'à l'étranger. Membre de la Société des missions en 1821, il nouera des liens avec de nombreuses sociétés missionnaires à travers l'Europe, essentiellement en Angleterre. Mais lorsqu'il sent ses activités gênées pour cause de divergence doctrinale, il préfère se retirer. C'est ainsi qu'en 1828, il quitte la Société des missions, quand des membres hostiles aux vues qu'il défend sont acceptés.

Intransigeant quant à la doctrine, Gausсен fait pourtant preuve d'une grande sensibilité qui force l'admiration et le respect. Jean-Jacques Caton Chenevière, son adversaire en matière doctrinale, le reconnaîtra lui-même¹⁰.

⁹ F.C. Hugon, *Louis Gausсен et l'époque du Réveil*, Montauban, Impr. J. Granié, 1897, p. 67.

¹⁰ Voir, par exemple, sa lettre dans : Marc Chenevière, « Jean-Jacques Caton Chenevière en 1831, au miroir de sa correspondance », in *Genève protestante en 1831*, éd. Olivier Fatio (publication de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève n° 6), Genève, Labor et Fides, 1983, p. 109. Voir aussi Gabriel Mützenberг, *op. cit.*, p. 109.

Proche de ses amis du Réveil, il est prêt à les défendre et même à les conseiller quand ils sont attaqués. On le lui reprochera.

Les relations déjà tendues avec la Vénérable Compagnie des pasteurs se détériorent soudainement quand, en 1830, il leur annonce ne plus utiliser le catéchisme officiel mais uniquement la Bible. L'affaire prend une telle proportion que le Journal de Genève réclame sa démission. Gausсен s'en explique dans une série de lettres¹¹. S'il a ainsi supprimé l'usage du catéchisme officiel, c'est qu'il le trouve mauvais et surtout « très vicieux par ses doctrines »¹². Il y manque quatre vérités fondamentales : la divinité de Jésus-Christ ; la chute morale de l'homme ; la justification du pécheur par la foi au sang du Christ et la régénération par le Saint-Esprit. Or, ces vérités sont explicitement mises en avant par le catéchisme de Calvin et conformes aux enseignements de vénérés docteurs genevois. Les taire serait donc, à ses yeux, passer sous silence le fondement même du christianisme. Un compromis est finalement trouvé, mais avec l'ordre formel de retirer ses lettres. Sur ce dernier point, Gausсен refuse, considérant qu'on l'oblige à se rétracter. Il sera censuré six mois plus tard. Alors que la Compagnie y voit un problème disciplinaire, lui y voit un problème doctrinal.

Mais l'affaire rebondit. Durant cette même période, le 19 janvier 1831, il crée avec quelques amis de l'aristocratie genevoise la *Société Évangélique de Genève*¹³. Leurs buts sont l'évangélisation, la lecture de la Bible et la distribution de traités religieux au moyen du colportage. Ils déploient une grande énergie pour atteindre ces objectifs et achètent un local pour y célébrer des cultes du soir et y développer un catéchisme pour les enfants. La chaleur humaine et la débordante imagination de Gausсен le feront d'ailleurs exceller dans ce dernier exercice. Cent vingt parfois cent cinquante enfants captivés accourent à cette école du dimanche, pourtant facultative. Même des adultes y viendront. On trouve dans leurs rangs... Cellérier père. Mais les membres de la Société ne s'arrêtent pas là. En réaction à l'enseignement de l'Académie qu'ils considèrent tout à la fois comme arien*, pélagien* et socinien*, ils fondent une Ecole de théologie dont l'enseignement se veut clairement fidèle à l'orthodoxie réformée. La Vénérable Compagnie des pasteurs s'en offusque. Elle y voit une « rébellion à l'ordre établi ». Gausсен est révoqué

¹¹ Louis Gausсен, *Lettres de M. le pasteur Gausсен à la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève*, Genève, Suzanne Guers, 1831.

¹² *Ibid.*, p. 9.

¹³ D'abord constitué de 9 personnes, le comité en comptera rapidement une dixième avec l'arrivée de Jean-Henri Merle d'Aubigné (1794-1872). Professeur d'histoire ecclésiastique à l'école de l'Oratoire dont il sera le premier recteur, il deviendra l'un des fidèles amis de Louis Gausсен. Historien et théologien d'une grande envergure, son *Histoire de la Réformation au XVI^e siècle*, en 5 volumes, connaîtra un grand succès.

de ses fonctions pour « incompatibilité administrative »¹⁴. Merle d'Aubigné et Galland sont interdits de chaire.

Alors que le premier Réveil n'avait guère fait de bruit, la création de la Société Evangélique et de l'Ecole de théologie est saluée dans les milieux revivalistes calvinistes en Europe et même outre-Atlantique. La constitution d'une faculté libre est alors unique sur le Vieux Continent. L'Allemagne fournira à l'école d'éminents professeurs et la France de nombreux étudiants. Mais la rupture ne signifie pas que la Société et l'Ecole doivent se constituer en Eglise. Au contraire, l'une et l'autre veulent œuvrer au bien de l'Eglise réformée, mais une Eglise fidèle à la pensée des réformateurs, avec une insistance toute particulière sur la divinité de Jésus-Christ et l'inspiration des Ecritures.

Désormais déchargé de toute charge pastorale, Gaussen va s'activer pleinement à l'extension des œuvres de la Société Evangélique. Les réunions, d'abord peu fréquentées, voient bientôt le monde affluer en trop grand nombre pour la dimension du local. Il faut les multiplier. Le comité décide alors de changer d'endroit. Le 9 février 1834, le Temple de l'Oratoire est inauguré. Il comporte mille places et une partie de ses locaux sont occupés par l'Ecole de théologie. Constitué *de facto* en Eglise dès 1835, il n'en prendra le statut qu'en 1849 avec la création de l'Eglise libre¹⁵. Durant ce laps de temps, l'Oratoire se considère comme une Eglise réformée, fidèle à la Réforme mais non soumise à la Vénérable Compagnie des pasteurs.

De son côté, la Société Evangélique poursuit son œuvre d'évangélisation et de colportage tant en Suisse qu'en France. Plusieurs diplômés de l'Ecole de théologie y travailleront. Gaussen, lui, ne pourra pleinement s'engager pour l'école qu'à partir de 1837. C'est alors qu'il publiera ses œuvres principales : *Théopneustie* en 1840 (1842 pour la seconde édition revue et augmentée) et *le Canon* des Ecritures* en 1860. Professeur de dogmatique et catéchète, il s'adonnera à ces deux activités avec force et dévouement jusqu'à sa mort en 1863.

2. Aperçu d'une pensée

Si, pour Gaussen, la doctrine et la vie sont intimement liées, ses œuvres sont aussi le fruit d'une réflexion influencée par son propre vécu. De la réédition de la *Confession helvétique postérieure* au *Canon des Ecritures*, sa pensée s'est formée au creux des débats dogmatiques contemporains. Son adhésion au Réveil, l'abandon du catéchisme, les créations de la Société Evangélique et de l'Ecole de théologie sont autant de faits marquants dans

¹⁴ Louis Gaussen, *Mémoires adressés au Conseil d'Etat de la République de Genève*, Genève – Paris, Suzanne Guers – J.-J. Risler, 1832, pp. 96-97.

¹⁵ La création de l'Eglise évangélique libre de Genève est le fruit de l'union du temple de l'Oratoire avec la chapelle de la Pélisserie. L'Eglise libre compte aujourd'hui 6 paroisses à Genève.

sa vie et marqués par son orientation doctrinale. Craignant que l'impiété ne se mêle à l'enseignement de l'Académie dont il estime la ligne arienne et socinienne, il s'est battu toute sa vie pour la pureté du dogme. Le réveil des âmes passait par une prédication toute trempée dans la Parole de Dieu.

2.1. Orthodoxie et revivalisme

[...] Nous sommes convaincus que la foi des Réformateurs et des Apôtres, qui convertit maintenant au vrai Dieu les nations de la terre, est seule en rapport avec les besoins nouveaux de notre siècle, comme avec les besoins immuables de l'homme ; [...] elle est aussi seule puissante, au temps où nous sommes, pour apporter aux nations agitées et travaillées, la lumière, la paix, la justice, le bonheur et la vraie liberté¹⁶.

C'est ainsi que Gaussen, Merle d'Aubigné et leurs amis du comité de la Société Évangélique conçoivent le renouvellement nécessaire de l'Église. Il y a des dogmes immuables, constitutifs du christianisme, qu'on ne saurait modifier (il s'agit de ces 4 vérités dont nous parlions plus haut et dont la plus importante est la divinité de Jésus-Christ). Ils sont porteurs de vie. Les rejeter, c'est aussi rejeter la vie qui en découle et, par là même, alimenter une incrédulité nouvelle. L'apologétique* revêt donc un caractère doctrinal. Le salut de l'Église passe par un retour aux réformateurs. Mais ce retour n'est pas une simple redite. Gaussen publie la *Confession helvétique postérieure* avec un désir de réunir les chrétiens autour d'une confession de foi qui ne sera jamais que « l'expression de notre foi »¹⁷. La tradition, qu'elle soit sous forme d'une confession de foi ou non, n'a d'autorité que si elle est établie en conformité aux Écritures. Calvin lui-même est examiné au regard du contenu biblique. Ce qui est jugé contraire à la Bible est abandonné. Le dogme est donc compris en tant que doctrine attestée par les Écritures.

On comprend dès lors que l'orthodoxie de Gaussen ne soit pas identique en tous points à celle du XVI^e ou du XVII^e siècle. Sa principale originalité tient peut-être dans ses vues eschatologiques*. Sa *Théopneustie*, dont le retentissement fut grand, porte son empreinte, unique. Mais le fond de sa pensée reste clairement inscrit dans l'esprit du Synode de Dordrecht (1618-1619). Il rejette le supralapsarisme* de Gomar et combat l'arminianisme* des méthodistes¹⁸. Craignant que le salut ne devienne une œuvre humaine, il insiste avec force sur la grâce souveraine de Dieu, seul fondement de

¹⁶ L.G. Cramer, S.R.L. Gaussen, P. Gaussen et *alii*, *Communication respectueuse à Messieurs les syndics et Conseil d'Etat de la République de Genève, et aux citoyens protestans (sic) de ce canton, sur l'établissement d'une école de théologie évangélique dans l'Église de Genève*, in Louis Gaussen, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 116.

¹⁷ *Lettres...*, *op. cit.*, p. 23.

¹⁸ On a souvent qualifié les hommes du Réveil genevois de méthodistes, tout en précisant que la doctrine qui les unit est le calvinisme ! (voir, entre autres, *Le Protestant de Genève* vol. VII, n° 5 et 10, 1^{er} août et 15 octobre 1834 et L. Pouzait, *Réfutation du méthodisme*, Genève, Impr. A.L. Vignier, 1831.) Mais ces deux

notre salut. La foi ne nous justifie pas proprement, par elle-même, mais relativement, d'une manière instrumentale. L'homme n'a aucun mérite dans son « oui » à Dieu. La vocation intérieure du croyant et l'événement même de la conversion dépendent d'un décret de Dieu¹⁹. La foi est, en quelque sorte, l'instrument de ce décret. Cela n'enlève rien au caractère intérieur de la conversion, avec toute la volonté que l'homme doit engager dans cet acte, mais souligne, avec force, que la possession du salut est une œuvre de pure grâce. La sanctification est comprise en conséquence comme le prolongement de la conversion. « C'est le renouvellement de l'âme à l'image de Dieu, renouvellement qui suit la justification et qui commence ici-bas par la régénération, pour se poursuivre journallement dans l'exercice de l'obéissance et pour ne se consommer que dans la gloire »²⁰. Là encore Gausсен se sépare de la doctrine méthodiste dont le principe de sanctification parfaite avait attiré les sympathies du premier Réveil.

Si la conversion est un don de Dieu, le devoir du chrétien est celui d'annoncer la Parole du Seigneur. C'est par ce moyen que des âmes peuvent connaître l'Évangile et être transformées. La prédication de l'Évangile doit retentir en tous lieux, car nous avons tous à nous convertir. Cette nécessité de la conversion, Gausсен la prêchera dans un sermon devenu célèbre : *La conversion, sa nécessité, sa nature et l'unique voie pour l'accomplir*. Sa sensibilité d'homme de Réveil y transparaît particulièrement. A la question « comment se convertir ? », Gausсен répond sans hésiter : « Si vous le voulez, vous le pouvez tous »²¹.

2.2. Les principes ecclésiologiques*

Une conception individualiste de l'appel à la conversion aura de réelles incidences sur l'ecclésiologie*, surtout lors du premier Réveil qui a cru bon d'étendre l'individualisme à l'organisation de l'Église. Ses artisans estimaient nécessaire de séparer la société civile de la société chrétienne.

mouvements de pensée ne sont pas strictement identiques. Loin s'en faut ! S'il est vrai que les « réveillés » genevois prêchaient l'appel à la conversion comme le fit Wesley, ils n'adhéraient cependant pas aux thèses aminiennes. Cet amalgame, fruit d'une méconnaissance des mouvements de Réveil, montre bien, à notre avis, que les idées véritablement contestées par la majorité de la Compagnie, sont les 4 points auxquels Gausсен attachait une importance toute particulière. Il semblerait aussi que c'est l'élément « conversionniste » du Réveil de Genève qui ait provoqué cette généralisation.

¹⁹ Louis Gausсен, *Cours de dogmatique pour servir aux leçons de M. Gausсен* (autographié et non mis en vente), t. 2, Genève, s. n., 1854, p. 382. Le professeur de l'Oratoire traite du sujet *Des effets personnels de la Rédemption* aux pages 381-574 du second volume de son *Cours*.

²⁰ *Ibid.*, p. 554s, cité par Léon Maury, *Le Réveil religieux dans l'Église réformée à Genève et en France (1810-1850)*, t. 2, Paris, Fischbacher, 1892, p. 170.

²¹ Louis Gausсен, « La conversion, sa nécessité, sa nature et l'unique voie pour l'accomplir », in *Sermons*, Paris – Toulouse, Delay – Tartanne, 1847, p. 3.

Le résultat en fut une discipline stricte qui avait pour but d'amener les gens à une sanctification parfaite et d'exclure les autres. Leur principe de conformité aux Eglises apostoliques les poussa aussi à se battre pour la recherche du véritable modèle néotestamentaire*. Cela nuisit considérablement à l'unité du mouvement. Le second Réveil en revanche, même s'il avait éclaté sur fond de querelles ecclésiastiques, attachait moins d'importance à l'ecclésiologie. Il fallait qu'une Eglise pût témoigner de la vérité de Jésus-Christ (sa divinité, absolue gratuité du salut...), mais les fidèles de l'Oratoire n'étaient pas tenus d'en professer toutes les croyances. De même, ils n'étaient soumis à aucune discipline, contrairement à l'Eglise du Bourg-de-Four et à la chapelle du Témoignage. Gaussen y tenait particulièrement, car il lui paraissait inconcevable que l'Oratoire exerçât quelque discipline en l'absence d'une organisation fixe. Il devra pourtant mettre de l'eau dans son vin lors de la fondation de l'Eglise évangélique libre de Genève en 1849. Le Bourg-de-Four, devenu Eglise de la Pêlisserie, renoncera au système congrégationaliste et l'Oratoire acceptera une discipline, mais douce. La jeune union d'Eglise optera finalement pour le système presbytérien*. Par cet acte de fondation, Gaussen coupait irrémédiablement les liens avec l'Eglise nationale. Jusqu'alors, il avait considéré la rupture comme provisoire, le parti orthodoxe pouvant encore triompher. Il n'avait pas rompu avec l'Eglise mais avec ses responsables qui « se sont mis eux-mêmes en hostilité directe avec l'Evangile de Dieu et (qui) soutiennent ouvertement des doctrines de perdition »²². Cependant, la cristallisation des positions et l'émergence de l'individualisme dans les rangs du Réveil ne pouvaient que précipiter la rupture complète et définitive.

Si Gaussen n'a publié aucun livre sur l'essence ou le fondement du protestantisme, il ressort, néanmoins, de ses œuvres une idée assez précise de la caractéristique protestante et plus généralement chrétienne. La force du chrétien tient dans son attachement aux Ecritures. « Vous serez forts, Messieurs, si vous aussi vous êtes persuadés de la force de cette parole que Dieu met dans vos mains pour la victoire. Vous la manierez avec puissance cette épée de l'Esprit, si vous en savez tout attendre, si vous la brandissez avec foi. Vous serez irrésistibles si vous vous souvenez de la vertu de ce mot de notre Maître : *Il est écrit !* »²³ Gaussen fait alors remarquer qu'il n'est pas étonnant de constater un recul du protestantisme, si l'autorité des Ecritures et la justification par la foi sont relativisées, voire rejetées. Etre protestant, ce n'est pas s'attacher au droit d'examen, comme le prétendent ses collègues de la Vénérable Compagnie des pasteurs²⁴, mais être enraciné

²² *Assemblée générale de la Société Evangélique de Genève. Dixième rapport*, 1841, p. 25, cité par Hermann de Goltz, *op. cit.*, p. 394.

²³ Louis Gaussen, *Le souverain Pontife et l'Eglise de Rome soutiens de la vérité par l'accomplissement des Ecritures*, Bâle, Société internationale de traités, 1889², p. 11.

²⁴ Voir : C. P., *Défense de la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit intitulé : Véritable histoire des Mômiers*, Genève, s. éd., 1824.

dans la Parole écrite du Seigneur, « la Parole maniée avec foi »²⁵. C'est de cette Parole écrite que l'on tire les dogmes dont le plus important, pour le professeur de l'Oratoire, est la divinité de Jésus-Christ.

2.3. La personne et l'œuvre de Jésus-Christ

De l'aveu même de Louis Gaussen, la doctrine de la divinité de Jésus-Christ constitue « la pierre angulaire de tout l'édifice de la religion »²⁶. Il s'agit d'un dogme qui est au centre non seulement de sa pensée, mais de l'ensemble du Réveil. Dès leurs études, lui et ses compagnons « réveillés » avaient réagi contre la profession d'arianisme* des professeurs de l'Académie. Mais ils reçurent pour toute réponse l'ordre formel de signer le règlement du 3 mai. Le résultat en fut une première dissidence avec la création de l'Eglise du Bourg-de-Four et de la chapelle du Témoignage. Quatorze ans plus tard, eut lieu la destitution de Gaussen. Mais, pour lui, le véritable problème était doctrinal. Jean-Jacques Caton Chenevière venait de publier ses *Essais théologiques* où il parlait de Jésus-Christ comme d'un « être divin » supérieur aux anges. Gaussen et la Société Evangélique répondirent par la création de l'Ecole de théologie. Ils voulaient d'un lieu où l'on puisse enseigner le dogme nicéen*. L'enjeu dépassait ici la simple querelle d'école. Il en allait de la vérité de Dieu : « Voilà donc deux systèmes opposés, irréciliables l'un à l'autre [...] : ils constituent deux religions différentes »²⁷. Les fronts sont clairement marqués !

Malgré la centralité de cette doctrine, peu de traités systématiques ont été écrits sur le sujet. Il n'y en a que deux dans les rangs du Réveil, l'un de Malan, l'autre de Gaussen²⁸. Tous deux sont circonstanciels. Le premier réagit contre l'écrit de Chenevière. Le second est une lettre à l'adresse d'un homme qui avait attaqué, sur la base du texte biblique, la christologie* nicéenne de Gaussen. La réponse du professeur de l'Oratoire sera claire : la Bible déclare tout à la fois que Jésus-Christ est Dieu, que Jésus-Christ est homme et que Jésus-Christ est l'Homme-Dieu. S'appuyant sur une impressionnante liste de passages bibliques, il s'attache à prouver que le Seigneur obtient dans les Ecritures « tous les attributs, toute la gloire, toutes les œuvres, tout le culte et tous les noms du *Dieu tout puissant* »²⁹. Sur la base d'autres passages, il affirme encore que Jésus-Christ est Médiateur, Emmanuel, Dieu

²⁵ *Le souverain Pontife...*, op. cit., p. 11. Richard Stauffer, dans *La vie protestante* du 11 janvier 1980, corrobore l'avis du professeur de l'Oratoire quand il dit : « L'examen dont Luther se fait le défenseur n'est jamais libre, mais toujours soumis à l'autorité de l'écriture, inséparable de celle du Saint-Esprit ».

²⁶ *Cours de dogmatique...*, op. cit., t. 1, 1851, p. 200.

²⁷ *Ibid.*, p. 201.

²⁸ Bien entendu, il faut rajouter à cela le grand chapitre sur « Dieu » dans le *Cours* de Gaussen, t. 1, pp. 134-328.

²⁹ « Lettre sur la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ », in *Sermons*, op. cit., p. 86.

dans l'homme. Toute son argumentation repose donc sur le témoignage de l'Écriture. Dans quelques sermons, il parlera encore des miracles et de la résurrection comme preuve de la divinité de Jésus-Christ. Mais jamais il ne s'attachera à penser l'union des natures divine et humaine en la personne du Seigneur Jésus-Christ. Il s'agit là d'un fait établi par l'Écriture, mais d'un fait mystérieux. Cette résistance à réfléchir au-delà d'une simple juxtaposition des deux natures peut s'expliquer de diverses manières. Sa méfiance, voire son dédain, envers toute question philosophique et spéculative y a certainement beaucoup contribué. Mais le simple contexte historique y est aussi pour une grande part. Le correspondant de Gaussen l'avait accusé d'expliquer le mystère de la Trinité et de l'union des deux natures. La réponse du professeur se devait alors d'éviter toute accréditation d'une telle remarque.

C'est en traitant de l'œuvre de Jésus-Christ que l'on comprend toute l'importance de cette doctrine aux yeux de Louis Gaussen, car sa christologie est unie à sa sotériologie*. Repoussant le salut par les œuvres prêché dans plusieurs chaires genevoises, le professeur insiste sur la justification par la foi au sang du Christ. Le salut du chrétien n'est possible que par l'œuvre rédemptrice du Seigneur qui a acheté l'affranchissement d'une obligation que l'homme ne pouvait satisfaire³⁰. La mort de Jésus-Christ revêt donc un caractère juridique et substitutif nécessaire pour réconcilier l'homme avec Dieu. En portant nos péchés, le Christ s'est chargé du poids de notre culpabilité. Le Christ a acquitté notre dette et a acheté à jamais la vie éternelle pour les élus. Sans le caractère divin du Fils, du Logos consubstantiel au Père manifesté en chair, le paiement de la dette n'aurait pas pu se réaliser, car la nature humaine ne peut pas satisfaire à la loi. L'humanité du Fils était également requise car, « pour satisfaire à la loi, l'obéissance devait être rendue par la même nature à laquelle elle avait été donnée »³¹. Ainsi seul l'Homme-Dieu, dans un acte souverain de grâce, pouvait payer le prix de notre rédemption. En outre, l'instant de cette œuvre rédemptrice n'est pas fait uniquement à la croix mais durant tout le temps de l'humiliation. C'est là l'élément objectif de la doctrine de l'expiation auquel il faut coupler l'œuvre intérieure de la conversion. Celle-ci, fruit de la foi, n'ajoute rien à l'accomplissement objectif du salut, mais permet de recevoir, par grâce, les bénéfices du « sang de la croix »³².

2.4. Le recours aux Écritures

Le statut de la Bible est la question qui occupe le plus de place dans l'activité littéraire de Louis Gaussen. On en comprend aisément la raison si

³⁰ Voir : *Cours...*, *op. cit.*, t. 2, pp. 262-288. C'est un chapitre sur la question du paiement de notre Rédemption.

³¹ *Ibid.*, t. 2, p. 254. Tout ce chapitre sur l'incarnation du Christ (pp. 252-262) est important. Gaussen y explique pourquoi la Parole s'est faite chair pour pouvoir opérer notre rédemption.

³² Louis Gaussen, « La préparation de la Pâque chrétienne », in *Sermons*, Toulouse, K.-Cadaux, 1837, p. 218.

l'on se souvient que la base sur laquelle le dogme est établi, c'est l'Écriture. La pure doctrine se trouve dans la Bible, Parole de Dieu. Et son fruit est la vraie vie. Mais une question capitale reste alors à résoudre : sur quel fondement repose l'autorité de la Bible ? Qu'est-ce qui permet d'en affirmer la validité et la sûreté ? Pour que sa dogmatique soit valide, Gausсен devra donc légitimer la justesse et la véracité de ce fondement. C'est ce qu'il tentera de démontrer dans ses deux principaux ouvrages académiques : *La pleine inspiration des Saintes Écritures ou Théopneustie* et *Le Canon des Saintes Écritures au double point de vue de la science et de la foi*. Le premier s'attache à prouver la divinité de toutes les Écritures et le second, comme un complément, entend démontrer l'authenticité et la canonicité* de ces mêmes livres. Tous deux sont écrits en réaction à un enseignement jugé subversif : l'un face aux idées libérales allemandes qui pénètrent à l'Académie et l'autre contre un ancien collègue de l'école de l'Oratoire, Edmond Scherer, qui rejetait le caractère normatif de la Bible.

Gausсен a rédigé la *Théopneustie* dans une intention bien précise : « Notre but est d'établir, par la Parole de Dieu, – que l'Écriture est de Dieu, – que l'Écriture est partout de Dieu, – et que partout l'Écriture est entièrement de Dieu »³³. Sa démarche est claire. Il se fonde sur la Bible pour établir « le dogme des dogmes »³⁴. Son point d'appui est un verset de la deuxième épître à Timothée : « Toute l'Écriture est théopneustique »³⁵, mot que l'on traduit plus généralement par « inspirée de Dieu » (TOB). Cela dit, le professeur de l'Oratoire va passer en revue diverses objections et évasions³⁶ que l'on avance à l'encontre de sa théorie. Il y fait preuve d'une grande érudition et d'une bonne maîtrise des sciences physiques et mathématiques. Sa défense est étayée. On le découvre excellent apologiste. Mais s'il s'appuie sur la science pour défendre le dogme de la théopneustie, il précise que celle-là doit demeurer servante et non pas juge. La science étudie la vérité, certes, mais la foi en vit.

Anticipons. Il ne faudrait pas voir dans cette méthode une pétition de principe qui consisterait à prouver l'inspiration des Écritures en invoquant leur témoignage supposé inspiré. Gausсен s'en défend et nous croyons sa réplique juste, du moins jusqu'à un certain point. Jugeant faible et erronée toute preuve *a priori* de l'inspiration, le professeur s'adresse aux chrétiens qui reconnaissent pour digne de foi et de respect les Saintes Écritures. Or, ces précieux livres déclarent qu'ils sont vrais et fondés sur une révélation divine. Aussi, « si leur récit est vrai, ils sont inspirés ; s'ils n'étaient pas inspirés, ils ne seraient pas sincères ; mais ils sont sincères, donc ils sont inspirés »³⁷.

³³ *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, p. 35.

³⁴ *Ibid.*, p. 22.

³⁵ 2 Tm 3,16.

³⁶ Alors que les objections reposent « sur quelque argument ou quelques faits », les évasions « sont plutôt des systèmes, par lesquels on imagine pouvoir soustraire une partie des Écritures à l'action divine de la théopneustie » (*ibid.*, p. 403).

³⁷ *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, p. 203.

Et ces livres authentiques et inspirés nous disent qu'ils le sont entièrement. Il n'y a donc pas lieu de douter que la pure doctrine se trouve dans la Bible.

Rappelons que toute raison, quelle qu'elle soit, est située. Gaussen, lui, établit d'entrée que la Bible, en tant qu'unité de réception, est digne de foi. Harmoniser les lectures ne lui pose guère de scrupules car il présuppose l'unité des Ecritures. C'est un présupposé* qu'il ne défend pas. Mais sa principale faiblesse, réside, à nos yeux, dans la définition même de l'inerrance* qu'il pose dès le départ de façon très stricte et limitée³⁸. L'Esprit a agi sur les auteurs bibliques pour « les préserver de toute erreur, comme de toute omission »³⁹, nous dit Gaussen. Mais comment comprendre la nature de ces termes « erreur » ou « vérité » ou encore « histoire » ? A présupposer une historiographie chronologique, l'exégèse ne la trouvera-t-elle pas immanquablement dans les textes ? Nous tenterons de montrer en troisième partie qu'il est possible d'éviter cette difficulté méthodologique, tout en gardant la démarche fondamentale de Gaussen.

Le Canon des Ecritures s'attachera davantage aux rapports qu'entretenaient foi et science. Gaussen y répond aux objections émises contre l'authenticité canonique* de divers livres. Savoir que toute l'Ecriture est divinement inspirée est une excellente chose, mais comment être sûr que le Cantique des Cantiques ou l'Apocalypse appartiennent à cette Ecriture inspirée ? Et pourquoi les livres de Tobie et de Judith n'en feraient-ils pas partie au même titre ? Conscient du problème, Gaussen a pour ambition d'établir la canonicité de tous les livres et de montrer comment Dieu s'est fait lui-même le garant des Ecritures. Il conçoit deux voies pour assurer la légitimité du Canon : la science et la foi. La première, qui fait appel à l'histoire, est le sujet du premier tome. Il y démontre l'authenticité de toutes les Ecritures. La seconde, qui fait appel à la foi, est traitée dans le tome II. C'est la voie la plus sûre. Préparée, accompagnée et défendue par la science, la foi trouve son fondement dans les déclarations de Dieu et dans ses œuvres, rapportées dans les Ecritures. Et cet appui n'est pas vain, puisque les livres saints ont été providentiellement transmis et préservés de toute erreur. Aussi, quand la science prétend ébranler la foi, celle-ci doit-elle « en appeler de la demi-science à la science mieux informée »⁴⁰. Foi et science ne s'opposent donc pas. La science est même souhaitable. Mais elle n'a de validité que dans la mesure où elle parvient aux mêmes conclusions que la foi. La norme restera toujours le Canon des Ecritures.

2.5. L'eschatologie*

Les théories eschatologiques de Louis Gaussen sont l'un des aspects les plus originaux de sa pensée. L'importance qu'il leur accordait tient au lien qu'elles occupent avec sa théorie de la théopneustie. En effet, quel meilleur moyen de prouver l'entière divinité des Ecritures, si l'on peut démon-

³⁸ Voir aussi : William Edgar, *op. cit.*, p. 170.

³⁹ *Ibid.*, p. 44.

⁴⁰ *Le Canon...*, *op. cit.*, t. 2, p. 24.

trer que les prophéties se sont véritablement accomplies dans l'histoire générale du monde ? On perçoit la force apologétique que tient à ses yeux ce sujet : « Il fallait qu'en les [= les Ecritures] lisant, les hommes des siècles à venir fussent obligés de dire : voilà des pages miraculeuses ! Certainement ce livre est de Dieu ! »⁴¹.

C'est essentiellement dans les ouvrages *Daniel le prophète* et *Les Juifs évangélisés enfin, et bientôt rétablis* que Gaussen expose ses idées⁴². Le commentaire sur Daniel est un livre populaire qui eut un franc succès. Publiée en 3 volumes entre 1839 et 1849, cette œuvre est le fruit d'un enseignement régulier à l'école du dimanche de l'Oratoire. La passion qui l'animait dans cette charge et l'amitié que lui vouaient ses catéchumènes le décidèrent à publier ses notes. Dans un style vivant et imaginaire, il interroge l'histoire de l'humanité pour y retrouver les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Il croit fermement que plusieurs prophéties doivent encore s'accomplir, même si la plupart se sont déjà réalisées. En ce sens, il reste dans une ligne interprétative assez classique du protestantisme d'alors⁴³. La papauté est l'Antéchrist ; c'est la *petite corne* qui sort de la bête au chapitre 7 du livre de Daniel. Rome est Babylone et le pape « fils de perdition ». Toutefois, son but n'est pas de vaticiner, mais de découvrir dans l'histoire l'exactitude des prophéties. Celles-ci sont à chercher dans le livre de Daniel et dans l'Apocalypse qui lui sert en quelque sorte de deuxième volume. Ces deux documents sont à mettre en parallèle. Ils s'éclairent l'un l'autre, se complètent⁴⁴. Alors que les autres livres et passages prophétiques des Ecritures sont considérés comme erratiques, ces deux écrits sacrés relèvent, selon lui, d'un autre ordre de prophétie : la prophétie chronotactique. Dire que les livres de Daniel et de l'Apocalypse, de même que les derniers discours du Seigneur, sont chronotactiques, c'est affirmer que les événements futurs sont racontés d'après la succession régulière de leurs dates⁴⁵.

En interprétant les prophéties de cette façon, Gaussen reste fidèle à sa méthode historique. Il pense que les signes historiques inscrits dans la Bible sont « des indications éclatantes de la Providence » et que les signes prophétiques « nous ont été désignés de Dieu même par la bouche de ses

⁴¹ *Daniel le Prophète, exposé dans une suite de leçons pour une école du dimanche*, t. 1, Toulouse, K.-Cadaux, 1839, pp. 47-48.

⁴² *Daniel le Prophète...*, 3 vol., Toulouse – Paris, Marc Ducloux et C^e – K.-Cadaux, 1839-1849. *Les Juifs...*, *op. cit.* Voir aussi son *Cours de dogmatique*, *op. cit.*

⁴³ Cf. César Pronier, « Louis Gaussen », *Le chrétien évangélique*, Lausanne, 7/1864, p. 12.

⁴⁴ Sur l'Apocalypse, Gaussen note ceci : « C'est le tome second d'une histoire dont Daniel est le premier ; ou mieux encore, c'est le tome second d'une algèbre dont les signes sont donnés au tome de Daniel », in *Daniel le Prophète*, *op. cit.*, t. 3, 1849, p. 195.

⁴⁵ Voir : *Daniel le Prophète*, *op. cit.*, t. 1, 1839, pp. 177ss.

prophètes »⁴⁶. Dans sa *Théopneustie* et dans *Le Canon* Gausсен tenait pour efficaces contre l'incrédulité les preuves historiques et scientifiques. Il en est de même ici. L'histoire est inscrite dans la Bible. En démontrer l'exactitude, c'est lutter contre le scepticisme des esprits incrédules.

A titre d'exemple signalons un chapitre intéressant où le catéchète du Temple de l'Oratoire déploie son exégèse⁴⁷. On l'y trouve très littéral. Il s'agit d'une leçon consacrée à l'étude de Daniel 7 versets 11-14, passage qu'il met en relation avec le verset 25 où il est question de la durée des persécutions de la *petite corne* : un temps et des temps, et la moitié d'un temps. Le problème qu'entend traiter ici Gausсен est celui de la durée de la guerre faite aux saints par la *petite corne*, c'est-à-dire la papauté, en comparaison avec celle des trois premières bêtes. Ces trois bêtes, ce sont les empires babyloniens, perses et grecs qui se sont succédés à l'extrême est du bassin méditerranéen et en Mésopotamie. Leur vie leur est accordée pour « une date et un moment déterminé » (TOB) ou pour « un temps et une époque » (Bible de Jérusalem) ou, plus précisément, en hébreu, pour un *zeman* et un *biddân* (verset 12). Gausсен voit dans le premier terme l'équivalent d'une saison ou d'un demi-temps. Considérant qu'un jour prophétique équivalait à une année, il peut facilement calculer la durée des trois premiers empires : un temps et un demi-temps, soit 540 jours prophétiques ou 720 si *zeman* est un strict synonyme de *biddân*⁴⁸. La démonstration de cette équivalence repose sur deux arguments. D'une part, il s'agit d'une simple question de logique. Trois empires ne peuvent pas avoir comme « longue vie » 540 ou même 720 jours normaux. D'autre part, les Ecritures elles-mêmes parlent d'un rapport symbolique entre les jours et les ans. Présente dans divers passages vétérotestamentaires*, cette analogie est particulièrement visible en Ezéchiel 4,2-6 où figure une phrase décisive : « Je te fixe un jour par année ». Gausсен y voit là une règle des symboles : « Un jour pour un an ». Si « un temps et une saison » représentent 540 voire 720 jours prophétiques, « un temps et des temps, et la moitié d'un temps » en figurent 1260, c'est-à-dire 1260 années. C'est la durée pendant laquelle la *petite corne*, la papauté, persécutera officiellement les saints. Si Gausсен ne se prononce pas sur le terme de ces presque treize siècles, qui annoncera la ruine et le jugement de la papauté, il croit ces événements certains et immi-

⁴⁶ *Les Juifs...*, op. cit., p. 40. ⁴⁷ *Daniel le Prophète*, op. cit., t. 3, 1849, pp. 55-82.

⁴⁸ Gausсен parvient à 540 ans en prenant pour point de départ les événements survenus à Jérusalem, foyer central des prophéties. Entre la vision de Daniel, survenue deux ans à peine après la prise de la ville par les Babyloniens, qu'il situe en 606 av. J.-C., et la soumission de la Syrie, dont dépendait Jérusalem, en province romaine, en 64 av. J.-C., se sont écoulées 540 années. Mais une durée de 720 ans peut également s'appliquer à ce triple règne en y plaçant aux extrémités le commencement de l'empire babylonien (747 av. J.-C.) et le commencement de l'Empire romain (27 av. J.-C.). Que *zeman* équivaille à 180 ou 360 jours prophétiques, Gausсен peut donc rester serein. Dans les deux cas, il voit une confirmation de la prophétie dans l'histoire.

nents. « Les temps de la dernière lutte sont proches », souligne-t-il dans un petit traité sur le pontificat⁴⁹. En interprétant de cette façon le règne des trois bêtes et celui de la *petite corne*, Gaussen révèle l'importance qu'il accorde à la lecture historique des prophéties. Confirmer – ou du moins tenter de le faire – l'exactitude des 540 ans de règne des trois bêtes, c'est faire éclater au grand jour le caractère convainquant et miraculeux de la Bible. Et prouver – disons : tenter de prouver – par les Ecritures que le pape est l'Antichrist, la *petite corne*, c'est légitimer la lutte contre « ses hérésies audacieuses ». Ce faisant, le professeur-catéchète montre à quel point sa méthode exégétique* déploie, unilatéralement, le principe d'harmonie. Les livres du Lévitique, des Nombres, d'Ezéchiel, de Jean, de l'Apocalypse... sont invoqués, sans véritable mise en perspective ou contextualisation, pour éclairer ces seuls versets 11-14 du chapitre 7 de Daniel. Une historiographie chronologique, même des textes prophétiques, est déjà présupposée. Sur la base d'un tel principe, tous les textes sont donc, pour lui, directement accessibles.

Mais l'intérêt de Gaussen pour la question eschatologique ne se limite pas au seul champ prophétique, qu'il soit erratique ou chronotactique. Dès ses études, il conçut une théorie sur la condition de l'âme entre la mort et le jugement ou, pour employer un terme plus technique, sur l'état intermédiaire (*status animarum intermedius*)⁵⁰. Malgré son attachement à l'orthodoxie calviniste, il se distancie ici du grand réformateur genevois pour qui l'âme subsiste de manière active dans l'état intermédiaire⁵¹. Gaussen, en revanche, ne saurait comprendre une activité de l'âme sans liaison au corps. Il affirme que l'âme humaine, une fois le corps dissous, cesse de ressentir ou même de penser⁵². La résurrection sera donc ressentie pour l'âme comme suivant immédiatement la mort⁵³.

⁴⁹ Louis Gaussen, *L'Antichrist ou le souverain pontificat dévoilé dans l'Ecriture*, Dammarié-les-Lys, 1932⁴, p. 5.

⁵⁰ Voir son petit opuscule typographié écrit en vue d'obtenir le grade de bachelier en théologie : *Disputatio theologica de conditione animarum futura in intervallo mortis et iudicii*, Genève, s. n., 1813.

⁵¹ Voir essentiellement le court traité de Calvin *Psychopannychia* écrit en 1534 mais publié en 1542, et l'IRCI, 15 et III, 25 (cf. François Wendel, *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse*, coll. Histoire et société n° 9, Genève, Labor et Fides, 1985, pp. 24, 128-130, 218).

⁵² « C'est que, par induction presque immédiate, on conclut que l'âme, après l'entière dissolution du corps, va suspendre temporairement toute activité sensible et renouer à toute activité réflexive (soit absolument, soit dans une large mesure s'il demeure une raison consciente) » (*Sic, inductione quâdam proximâ, concluditur, animam, corpore penitus dissoluto, ad tempus in omni actione sensibili cessaturam, et ab omni cogitatione, [sivè absolutè, sivè tantùm, habitâ ratione conscientiae nostræ,] destitutam*), *ibid.*, p. 4. Trad. personnelle.

⁵³ « Combien considérable et efficace est cette croyance en une Résurrection générale et néanmoins immédiate ! » (*Quam grandis est et efficax hæc opinio Resurrectionis generalis, et tamen immediatæ !*), *ibid.*, p. 6. Trad. personnelle.

Gaussen a bien conscience que, d'une telle question, le fondement du christianisme n'est pas en jeu et qu'en conséquence une tolérance fraternelle est de mise⁵⁴. En outre, il sait bien que toute explication du sujet ne saurait dépeindre qu'une image bien floue de cette réalité future. Réfléchir à ce thème, aime-t-il à souligner en conclusion, exige de méditer ces belles paroles de l'apôtre Pierre : « La fin de toute chose est proche. Montrez donc de la sagesse et soyez sobres afin de pouvoir prier » (TOB)⁵⁵.

2.6. Synthèse

Il n'est guère facile de mesurer l'influence d'une œuvre comme celle de Louis Gaussen. Car il n'a pas élaboré de système théologique. Il n'a même pas pensé ni voulu publier ses ouvrages selon un plan préconçu. C'est un homme de terrain qui prend la plume quand une circonstance particulière l'y pousse. Son œuvre revêt donc un caractère fortement apologetique dont l'ensemble, loin de proposer un tableau désordonné, présente une réelle harmonie.

Pour le professeur de l'Oratoire, la théologie chrétienne est « l'étude des vérités que Dieu a révélées pour opérer le salut de l'homme et pour s'y glorifier »⁵⁶. Une telle définition de la théologie oriente, en conséquence, la tâche du théologien. Celui-ci doit étudier la dogmatique, c'est-à-dire l'ensemble des dogmes immuables, ces vérités que Dieu a révélées au moyen de sa Parole, non pas en se fondant sur sa seule raison, mais en se soumettant à la Bible, autorité suprême, au contenu indissociable de la vérité. Et cette étude, centrée sur les Ecritures, a pour but le salut des âmes. Vie et doctrine sont donc profondément liées. Une doctrine enracinée dans les saintes Ecritures, la Parole écrite de Dieu, permet l'émergence de la vie. Mais celle qui est polluée par l'illusion d'une emprise sur l'objet même de la théologie, c'est-à-dire la vérité de Dieu, n'a pour autre fruit que l'impiété. Ce danger, Louis Gaussen voulait l'éviter à tout prix, quitte à évincer toute question spéculative au profit d'une voie plus sûre et plus humble : l'autorité biblique. Il écrit pour renouveler l'Eglise et non pour la tenter par des notions qui portent en elles le germe du doute et de la rébellion. Il étudie la dogmatique en vue de la conversion, de la sanctification et du salut.

Homme d'une pensée profonde et d'une personnalité sensible, tendre mais également ferme, il a permis de donner au Réveil genevois l'impulsion du second souffle. Il examine la Bible avec un amour qu'il désire partager avec ses étudiants. Mais il sait et proclame qu'une semblable recherche ne

⁵⁴ « Cette [...] question ne touche ni l'essence ni les éléments principaux de la religion » (*Qæstio [...] neutiquàm spectat ad Religionis essentiam et capita*), *ibid.*, p. 2. Trad. personnelle.

⁵⁵ Ces quelques lignes sont citées en grec par l'auteur. *Ibid.*, p. 7.

⁵⁶ *Cours de dogmatique...*, *op. cit.*, p. 4.

se fait pas « avec des pensées tout humaines », mais dans le recueillement, la soumission et la prière⁵⁷.

3. La Théopneustie. Entre détracteurs et laudateurs : point de vue critique

Les théories de Gaussen sur le statut de l'Écriture ont rencontré un écho partagé : les uns l'ont loué, les autres l'ont vertement critiqué. De toutes ses œuvres, la *Théopneustie* est celle qui fut le plus largement diffusée. Elle contribua à accroître sa notoriété jusqu'en Grande-Bretagne et même outre-Atlantique. Mais elle fut aussi l'objet d'un grand nombre de critiques. On y vit un fondamentalisme* avant la lettre, l'esprit d'un « jésuite du protestantisme », un « système mécanique »... Force est de reconnaître que sa thèse présente des faiblesses. Mais que de fois ne fut-elle pas caricaturée, trop souvent injustement. Il s'agit donc de nuancer. A ce débat, nous tenterons d'apporter un éclairage nouveau.

Pour ce faire, nous proposons d'organiser le développement comme suit. Dans une première partie nous nous attacherons à préciser la position qu'occupe Gaussen dans le paysage théologique de son époque. Nous verrons schématiquement quelles ont été les réactions des différents partis et évaluerons la pertinence de ces divers tons. Ensuite, nous nous arrêterons tout particulièrement sur les objections les plus couramment émises à l'encontre de la théopneustie. Enfin, nous terminerons en tentant d'intégrer certaines critiques pertinentes tout en conservant la démarche liée aux vues fondamentales du professeur de l'Oratoire.

3.1. La Théopneustie dans le paysage théologique de son époque

« Dans la controverse soulevée par M. Scherer, trois points de vue se sont dessinés jusqu'ici : celui de M. Scherer lui-même, ou de la gauche ; celui des défenseurs de la théorie de l'inspiration la plus rigoureuse, ou de la droite, représentée par un grand nombre de brochures ; enfin celui de quelques collaborateurs de *l'Espérance*, qui ont sur l'inspiration des opinions moins tranchées que les précédents, et forment une espèce de centre droit. Une lacune restait. Le centre gauche manquait à ce parlement théologique. Cette lacune vient d'être comblée »⁵⁸. C'est ainsi que l'auteur d'un article de *l'Espérance* salua la publication d'un livre intitulé *M. Scherer, ses disciples et ses adversaires* qui proteste à la fois contre les opinions jugées extrêmes d'Edmond Scherer et celles de Louis Gaussen. L'agencement qu'il opère au sein de « ce parlement théologique » a le défaut de peindre schématiquement

⁵⁷ *Lettre sur la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ*, op. cit., p. 102.

⁵⁸ Passage tiré d'un article de *l'Espérance* cité par Agénor de Gasparin, *La Bible défendue contre ceux qui ne sont ni disciples ni adversaires de M. Scherer*, Paris, Ch. Meyrueis, 1854, pp. VI-VII.

une diversité de pensée réelle à son époque. Mais en même temps – et c'est un élément correspondant – il présente avantageusement les grands traits du développement théologique au milieu du XIX^e siècle. Agénor de Gasparin, peu porté aux discussions byzantines, contractera encore davantage ce « parlement » en regroupant sous le label « centre » les deux partis « centre gauche » et « centre droit » qu'il considère comme des subdivisions internes. C'est « le tiers parti » dont la caractéristique est d'admettre « une inspiration qui se concilie avec l'erreur »⁵⁹.

A bien des égards, l'analyse et la description de Gasparin sont schématiques, voire grossières. William Edgar⁶⁰ a bien montré que des hommes tels que Alexandre Vinet, Jean-Jacques Caton Chenevière ou François Guizot échappent à une bipolarité ou même à une répartition tripartite. Toutefois, ce classement nous paraît heureux dans la mesure où le tableau général de la fresque théologique que peint Gasparin correspond à l'ambition de ce présent chapitre : présenter et évaluer succinctement les critiques tant des détracteurs que des laudateurs de la *Théopneustie* de Louis Gaussen. Toute caricaturale qu'elle soit, cette typologie a l'avantage de faire ressortir les fronts, dans la variété des courants théologiques, tels qu'ils se sont cristallisés au milieu du XIX^e siècle⁶¹. Regardons-y de plus près.

L'aile gauche est représentée par Edmond Scherer, Timothée Colani et d'autres grandes figures du libéralisme naissant⁶². Après sa démission de

⁵⁹ *Ibid.*, p. VII.

⁶⁰ Voir son livre : *La carte protestante...*, *op. cit.*

⁶¹ Rappelons que la plupart des ouvrages parus sur ce sujet datent du milieu du siècle : la première édition de la *Théopneustie* de Gaussen est de 1840 et la seconde, revue et augmentée, de 1842. *L'autorité des Ecritures inspirées de Dieu*, par Jean-Henri Merle d'Aubigné est paru en 1850. Les deux ouvrages principaux de Gasparin sur la question datent de 1853 (*Les écoles du doute et l'école de la foi. Essai sur l'autorité en matière de religion*) et de 1854 (*La Bible défendue...*). Scherer, pour sa part, développe ses idées dans la *Revue de théologie et de philosophie*, appelée aussi *La revue de Strasbourg*, qu'il fonde en 1850 avec Colani. C'est la même année que paraît sa publication retentissante : *La critique et la foi. Deux lettres*. En réponse aux articles de Scherer, Gaussen publie *Le Canon des Ecritures* en 1860. Et la liste continue...

⁶² Nous peinons à inclure dans cette tendance Samuel Vincent (1787-1837) qui est mort avant que n'éclate véritablement la querelle. Par ailleurs, William Edgar a bien montré qu'il serait anachronique de considérer le pasteur de Nîmes comme défenseur d'un libéralisme typé. Le pré-libéralisme, se démarquant sur ce point du libéralisme, se garde bien d'être radical dans son herméneutique (William Edgar, *op. cit.*, pp. 241-244). De même, Jean-Jacques Caton Chenevière ne se laisse pas enfermer dans cette belle répartition tri-partite du « parlement théologique ». Bien qu'adversaire résolu, mais respectueux, des hommes du Réveil, il prendra la plume pour défendre l'inspiration de la Bible contre les vues libérales de Scherer (voir son livre *De la divine autorité des écrivains et des héros du Nouveau Testament*). En ce sens, il appartient encore à l'ancienne génération, opposée à l'orthodoxie calviniste du Réveil genevois, mais qui, sans aucun doute, a permis l'émergence du libéralisme de la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est pourquoi, il nous semble que les penseurs pré-libéraux peuvent être rattachés, avec toute

l'Ecole de théologie de l'Oratoire, Scherer déploie tout son talent et son énergie à développer en France la nouvelle critique venue d'Allemagne essentiellement. La Bible ne peut pas faire autorité sans examen préalable. Toute proposition doit être soumise à vérification et c'est ainsi seulement que l'on peut distinguer la vérité de l'erreur. Les tenants de l'inspiration plénière font fausse route lorsqu'ils identifient l'Ecriture à la Parole de Dieu et le dogme à une doctrine qui est tout entière dans la Bible. Ce faisant, ils se crispent sur des points prétendument fixes. Pour l'aile gauche, au contraire, ce n'est qu'avec l'Esprit Saint que l'Ecriture devient Parole de Dieu. Lui seul nous conduit à travers les imperfections de l'Ecriture. C'est sa lumière intérieure qui éveille notre intelligence et qui nous permet d'écarter tel formalisme ou dogmatisme d'un auteur biblique⁶³.

L'aile droite comprend des noms non moins renommés : Louis Gausсен, Agénor de Gasparin, Jean-Henri Merle d'Aubigné, Adolphe Monod⁶⁴, Robert Haldane... Ils s'inscrivent, pour une très large mesure, dans la démarche de Gausсен décrite un peu plus haut. Alors que l'aile gauche considère que la valeur des Ecritures n'est pas absolue, l'aile droite soutient, à l'inverse, que la vérité absolue et éternelle se trouve dans la Bible. Les Ecritures sont l'autorité divine sur lesquelles repose la connaissance chrétienne. La Bible nous est donnée par la théopneustie. Renoncer à ce fait, même si l'on ne peut pas se prononcer sur le mode, c'est ouvrir la voie à des Socin, Servet

la prudence que cela mérite, à l'aile gauche. Le ressort de leur théologie est le libre examen, une confiance entière dans les capacités de la raison humaine. C'est ainsi qu'ils rejettent un bon nombre de doctrines calvinistes (voir, par exemple, les *Essais théologiques* de Chenevière). Leurs héritiers intellectuels étendront ce principe à l'autorité et à l'inspiration des Ecritures.

⁶³ Cf. Frédéric Chavannes, « De l'autorité des Saintes-Ecritures », *Revue de Théologie et de Philosophie*, 10/1855, pp. 344ss.

⁶⁴ Adolphe Monod n'a pas toujours été perçu comme partisan de la théopneustie (cf. Laurent Gambarotto, « Le 'cœur' et la 'raison' chez le pasteur Adolphe Monod [1802-1856] », *ETR*, 1998/1, p. 76 ou Wilfred Monod, « Adolphe Monod professeur à la Faculté de Montauban (1836-1847) », *BSHPP*, 85/1936, p. 159). Force est de reconnaître que la « voix du Réveil » n'a pas complètement adhéré à la théorie de Gausсен, cela au moins pour un temps. Cependant, ses premiers sermons et ses dernières paroles des *Adieux* nous laissent croire qu'il a été très proche des idées de Gausсен pour la majeure partie de sa vie. Donnons lui la parole : « L'Ecriture est donc la Parole de Dieu [...]. Elle est l'unique règle sûre de la foi et de la vie ; une règle à laquelle toutes les autres doivent être soumises : tout ce qu'il y a de réunions dans le monde, de comités, de conférences, de prières, de recherches communes, n'a aucune valeur qu'autant qu'il est soumis et subordonné à l'autorité souveraine, infaillible, immuable de la Parole de Dieu » (*Les Adieux*, Vevey, Groupes Missionnaires, 1956, pp. 170-171). Emile G. Léonard et Boris Decorvet expliquent la méprise sur la pensée de Monod en ces termes : « En fait, le changement ne porte pas sur la doctrine, mais sur la manière de l'exposer. Le jeune et fougueux prophète de jadis a pris de l'âge et de l'expérience ; sa connaissance du cœur humain s'est approfondie, nuancée. Mais sa théologie n'a pas varié » (« Adolphe Monod. Une âme de feu. Esquisse biographique », in *Les Adieux*, *op. cit.*, p. 52).

ou autre Coppin⁶⁵. Ainsi, l'aile gauche, que ce soit sous la forme pré-libérale ou plus strictement libérale, de même que le tiers-parti sont considérés comme subversifs et fomentateurs d'une incrédulité nouvelle. Du moment que le piton qui nous tient à la roche lâche, on a beau se cramponner à la corde, la chute, aux conséquences parfois désastreuses, est inévitable.

Le centre ou le tiers-parti⁶⁶, bien que pour une large part issu des rangs du Réveil ou proche du mouvement, refuse l'identification entre la Parole de Dieu et l'Écriture. Il préfère affirmer que l'Écriture renferme la Parole de Dieu. Leur raisonnement est le suivant : Dieu s'est servi d'hommes, en les inspirant, pour rédiger les Écritures. Dès lors, soit il se sert d'eux comme des robots, soit il utilise également leur individualité et cette intervention humaine introduit les inévitables erreurs qui sont liées à la nature de l'homme⁶⁷. Et comme Dieu ne court-circuite pas la liberté humaine, la théopneustie est donc à refuser, sans pour autant rejeter d'autres points de l'orthodoxie. En voulant trouver une voie moyenne entre la droite et la gauche, en prétendant « absorber toutes les tendances en leur prenant ce qu'elles ont de vrai, mais sans transiger avec aucune d'elle »⁶⁸, le tiers-parti s'attire les foudres tant des uns que des autres. Ainsi, Gasparin les accuse d'« à peu près »⁶⁹ et Scherer estime qu'ils « ont moins des convictions que des tendances, moins des croyances que des prédilections »⁷⁰.

⁶⁵ Voir : Merle d'Aubigné, *L'autorité des Écritures inspirées de Dieu*, Genève, impr. Paul Richter, 1950, pp. 143-174.

⁶⁶ Alexandre Vinet n'est ni libéral ni strictement orthodoxe, même s'il n'a pas caché de profondes sympathies envers les jeunes « réveillés » genevois. Est-ce à dire qu'on peut l'affilier sans autre examen à cette tendance ? Difficile question. Sa mort prématurée en 1847 ne lui laissa pas le temps de percevoir toute l'étendue de la querelle qui n'éclata véritablement qu'avec la démission de Scherer en 1850. En ce sens, il échapperait à notre classification qui est établie sur la base d'un conflit au sujet de l'autorité des Écritures durant les deux ou trois décennies qui suivirent la publication de la *Théopneustie*. Toutefois, son insistance sur la conscience demeurée intacte après la chute, la conscience libre de l'homme, nous amènerait, fort prudemment, à l'apparenter à ce tiers parti qui, par ailleurs, puisera abondamment dans ses idées.

Mais gardons également en mémoire que l'École de l'Oratoire a, plusieurs fois, proposé une chaire à Vinet. Si celui-ci l'a déclinée, le fait n'en démontre pas moins clairement l'étroit rapport qu'il y avait entre Louis Gaussen et ses collègues, et le professeur de l'Académie de Lausanne.

⁶⁷ Voir : Agénor de Gasparin, *op. cit.*, p. XI.

⁶⁸ Jean-Frédéric Astié, « Le Réveil religieux au sein du protestantisme français. Son principe, ses divers problèmes, sa position actuelle », *La revue chrétienne*, 10/1863, p. 163. Cette revue est vertement critiquée par Gasparin et Scherer.

⁶⁹ Agénor de Gasparin, *op. cit.*, p. 57s.

⁷⁰ Edmond Scherer, « Chronique littéraire : *La Bible défendue contre ceux qui ne sont ni disciples ni adversaires de M. Scherer* par le comte Agénor de Gasparin », *Revue de théologie et de philosophie*, 10/1855, p. 101.

3.2. Les résistances à la théopneustie.

Evaluation de quelques critiques

La théorie de la théopneustie, telle que Gaussen l'établit dans son livre, n'a pas rencontré une adhésion pleine et unanime. Loin s'en faut ! Des résistances se sont manifestées contre cette doctrine jugée sans fondement, établie *a priori* pour les besoins de la cause du Réveil. L'aile gauche, puis le tiers parti, n'ont pas manqué de faire retentir leur puissante voix pour en mettre à jour les faiblesses. Les attaques furent nombreuses, sans grande pertinence parfois. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'inventorier ces critiques en tâchant de savoir lesquelles étaient les plus récurrentes. Nous nous centrerons sur quatre d'entre elles qui toutes résultent, à notre avis, d'une mauvaise lecture de Gaussen.

1. Nous avons déjà relevé l'accusation qui voyait, à tort, dans l'argumentation de Gaussen, une pétition de principe. Une autre attaque, bien plus répandue, l'enferme dans un système qu'il ne revendique pas. Le professeur de l'Oratoire serait l'instigateur d'un « système mécanique » où chaque consonne et voyelle du texte auraient été soufflées de la bouche même de Dieu sans le moindre effort de la part de l'écrivain. « Nous ne saurions admettre une théorie qui ferait les écrivains sacrés purement passifs », s'indigne l'auteur anonyme du livre *M. Scherer ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre*⁷¹. Mais Gaussen se défend vigoureusement de promouvoir un tel mécanisme⁷². Comprenons que c'est le *fait* de l'inspiration plénière des Ecritures qui lui est cher et non le *mode*. Si la Bible est partout pleinement de Dieu, elle est aussi partout de l'homme et pour l'homme. La divinité et l'humanité des Ecritures sont un fait aussi mystérieux que l'union des deux natures en la personne de Christ. La Bible, par la théopneustie, représente l'autorité, la Parole écrite de Dieu, dont la défense repose sur des arguments externes.

2. Un homme – son nom n'est pas mentionné – reprocha un jour à Gaussen d'appartenir à la catégorie « des théologiens qui nient tout rapport entre la conscience et la révélation et qui invoquent l'autorité des confessions de foi du XVI^e siècle contre tout esprit de recherche théologique »⁷³. Le professeur de l'Oratoire en fut fort surpris. Il ne s'y reconnut pas. Plus subtil, quoique tout aussi méprisant, Frédéric Chavannes comprend l'acte d'adhésion à la vérité de la Parole, telle qu'il est conçu par les théopneustes, comme

⁷¹ Cité par Agénor de Gasparin, *op. cit.*, p. 79. Le révérend Euston dans *Evangelical Christendom*, pourtant proche des vues de Gaussen, ainsi que d'autres personnalités anglaises lui ont imputé une théorie qualifiée de *system of dictation* (voir « La véritable doctrine de M. Gaussen sur l'Inspiration des Ecritures. Trois lettres » (1882), in *La pleine Inspiration des Ecritures ou Théopneustie*, St-Légier, 1985³). Henri Babel, quoique plus subtil, va dans ce sens lorsqu'il affirme : « Gaussen professait la 'théopneustie intégrale' par quoi il entendait que les points et les voyelles du texte de la Bible avaient été dictés par Dieu » (*art. cit.*, p. 115).

⁷² Voir : Louis Gaussen, « La véritable doctrine de M. Gaussen... », *op. cit.*

⁷³ *Ibid.*, p. 11.

« un acte de soumission pur et simple, restant à savoir s'il est encore un acte intellectuel »⁷⁴. Plus loin, M. Chavannes poursuit son objection lorsqu'il dit : « Que, sur la même matière, un esprit sincère et courageux, loyal et prudent, établisse une discussion sérieuse, dans laquelle la tradition soit examinée et, naturellement, transformée en plusieurs de ses points, on déclare qu'une telle discussion est dangereuse ; on se hâte de se réfugier dans l'incompétence de l'esprit humain et dans la soumission implicite devant l'autorité »⁷⁵. Cette critique d'anti-intellectualisme ou de fuite devant des prétendues contradictions irréductibles du texte est un faux procès intenté à Gaussen. Résister aux arguments et aux tentatives d'harmonisation du théopneuste relève d'une conviction intellectuelle – souhaitons-le, mûrement réfléchie et cohérente – opposée, ou du moins différente, à celle de celui que l'on combat. Dans ce cas, les objections devraient se situer sur le plan de la logique, de la cohérence interne, des présuppositions, etc. Mais rejeter la thèse de la théopneustie sous prétexte qu'elle considère la science comme un appendice facultatif tient au procès d'intention. Car si le professeur de l'Oratoire en appelle à une attitude humble et soumise à l'égard de la Bible⁷⁶, il ne prétend pas promouvoir une foi aveugle. Au contraire, selon lui, nous avons des raisons de croire, et ces raisons sont claires et victorieuses⁷⁷. Seulement, le rôle de la science n'est pas de fonder la foi, mais bien de la préparer ou de la défendre. C'est ainsi que Gaussen consacre 250 pages de la *Théopneustie* à l'examen de diverses objections et évasions. Ce faisant, il ne cherche pas l'harmonisation facile en se réfugiant « dans l'incompétence de l'esprit humain ». C'est tout l'inverse. Donnons-lui la parole : « Nous aurons soin de les (= difficultés) choisir parmi celles que les adversaires d'une pleine inspiration ont paru regarder comme les plus insurmontables »⁷⁸. La science est donc un outil indispensable à la préparation et la défense de la foi. Mais le point d'appui de notre foi est ailleurs. Celle-ci se fonde sur les Ecritures rendues opérantes par le Saint-Esprit⁷⁹.

⁷⁴ Frédéric Chavannes, *art. cit.*, p. 262.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 279. Ulysse Gaussen, dans son *Etude sur la théopneustie des saintes Ecritures de Louis Gaussen*, émet la même objection dans un raisonnement à reconstruire *a fortiori*.

⁷⁶ *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, p. 6. ⁷⁷ *Le Canon...*, *op. cit.*, t. 2, pp. XXI.

⁷⁸ *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, pp. 303-304. Plus loin dans le texte (p. 308), Gaussen précise à nouveau : « Dans l'intervalle de la première à la seconde édition de ce livre, plusieurs personnes pieuses nous ont adressé le reproche d'avoir résolu des difficultés qui n'en étaient pas pour elles, et d'en avoir négligé d'autres qui leur semblaient d'un plus grand poids. D'autres lecteurs porteront sans doute sur ces valeurs relatives un jugement absolument contraire. Ce sont des appréciations toutes subjectives. Nul n'est juge du poids qu'on pourra donner ailleurs à ses objections sur de telles matières : aussi le champ en est-il sans bornes. Nous avons pensé cependant devoir prendre encore en considération, dans ce volume, les nouvelles difficultés qu'on nous a signalées ».

⁷⁹ Voir : *Le Canon...*, *op. cit.*, pp. 5-25.

3. Une troisième attaque notoire vise l'utilisation apparemment inconsciente du principe d'autorité des Ecritures : « Pour pouvoir retrouver dans l'Ecriture les formules orthodoxes et conserver, en même temps, le principe d'autorité, il faut donner droit aux prétentions d'un interprète officiel se déclarant infaillible »⁸⁰. Cette même objection sera adressée quelques décennies plus tard à Auguste Lecerf qui ne s'en offusquera guère. Celui-ci affirme qu'il existe bel et bien un guide infaillible qui se nomme l'Esprit-Saint. Aussi, le croyant qui se met sous la direction de cette autorité divine appréhendera « l'Ecriture (qui) sera (donc) comprise autant qu'en sera besoin pour le fidèle »⁸¹. La réplique du professeur de Paris s'inscrit dans un contexte théologique certes différent. Et pourtant nous estimons possible, sans trahir la pensée de Gaussen, de lui imputer l'esprit du texte de Lecerf en raison de leur attachement commun aux thèses de Calvin. Ni Gaussen ni Lecerf n'ont jamais prétendu que l'homme pouvait, par soi, toujours comprendre infailliblement l'Ecriture, même si celle-ci est « règle infaillible »⁸². Raisonnablement inconséquent ? Non, car même si la vérité absolue qui se trouve dans la Bible ne peut pas être possédée au sens d'une maîtrise que nous aurions sur elle, ses rayons lumineux irradient vers nous. Notre connaissance chrétienne n'est jamais puisée uniquement dans une source intérieure, mais avant tout dans la Parole extérieure. Aussi, notre « confiance a pour fondement les plus fermes principes de foi, une garantie infaillible »⁸³. Cet aveu de Gaussen et des adeptes de l'inspiration plénière ne prouve certes pas, de façon imparable, le bien-fondé de leur thèse, mais infirme l'accusation d'inconséquence méthodologique.

4. Enfin, la théopneustie est dénoncée pour être « contraire à l'immuabilité* divine, au caractère absolu que nécessairement son essence comporte »⁸⁴. Comment concevoir, avec la thèse de l'inspiration absolue des paroles de l'Ecriture, un Dieu qui prescrit une loi et qui la rend superflue, donc imparfaite, par la voix de son propre Fils ? « Comment ce qui, hier encore, était expressément commandé par un ordre divin, et partant, offrait tous les caractères de la moralité la plus haute, est-il aujourd'hui condamné en termes formels par la Divinité elle-même, et par conséquent immoral ? La contradiction nous paraît flagrante, si nous sommes tenus d'attribuer à Dieu lui-même l'une et l'autre séries de déclarations : les théopneustes,

⁸⁰ Frédéric Chavannes, *art. cit.*, p. 280. Philippe Bridel objecte également que « ce système [...] ne serait complet, du reste, qu'en postulant encore avec le catholicisme l'exigence d'un exégète infaillible » (*Encyclopédie des sciences religieuses*, éd. F. Lichtenberger, vol. 12, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1882, p. 108).

⁸¹ Auguste Lecerf, *Introduction à la dogmatique réformée*, t. 2, Paris, « Je sers », 1938, p. 239.

⁸² *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, p. 5.

⁸³ *Le Canon...*, *op. cit.*, p. XI.

⁸⁴ Ulysse Gaussen, *Etude sur la théopneustie des Saintes Ecritures de Louis Gaussen* (thèse présentée à la faculté de Théologie Protestante de Strasbourg), Strasbourg, Typographie de G. Silbermann, 1867, p. 12.

que nous sachions, ne l'ont pas encore suffisamment résolue »⁸⁵. Ulysse Gaussen pense ainsi prendre en flagrant délit d'incohérence la thèse de l'inspiration plénière. Curieux raisonnement. Curieux et prévisible tout à la fois. On critique la thèse adverse, on en cherche les faiblesses et les contradictions, mais on ne prend aucun soin à la replacer dans son contexte global. L'inspiration plénière est examinée, mais sa place au sein de la dogmatique de Gaussen – proche de l'orthodoxie calviniste, faut-il le répéter – n'est guère considérée. La méprise serait-elle due à une paresse intellectuelle ? Nous en doutons. Nous soupçonnons davantage une méconnaissance du calvinisme que nous avons pu observer à maints endroits chez les détracteurs de la théopneustie⁸⁶.

L'objection se lève aisément, nous semble-t-il, si on inscrit le débat dans l'œuvre de la Rédemption. « Par l'œuvre de la Rédemption, nous entendons l'œuvre de la délivrance et du salut de l'homme »⁸⁷. Elle renferme « tout ce que Dieu accomplit pour cette fin »⁸⁸. Cette œuvre, quand bien même elle fut décidée dès avant la fondation du monde dans le secret conseil du Dieu trine, s'opère et s'accomplit entre la chute de l'homme et le jour du jugement⁸⁹. Elle se déploie donc dans une histoire, l'histoire de la Rédemption, dont les dispensations, de nature préparatoire, doivent « disposer le chemin pour la venue du Christ et pour l'œuvre qu'il aurait à faire »⁹⁰. Elle est donc progressive. Aussi, dire que Dieu abroge un acte divin antérieur n'est pas contradictoire pour la théorie de la théopneustie. Écoutons, par exemple, ce que dit Gaussen de l'alliance au Sinaï : « Ce fut dans ce même temps que fut donnée à l'Église la première Parole écrite. C'était un immense progrès dans la grande affaire de la Rédemption. Dieu lui-même y donnait ses ordres, pour régler la foi, le culte et la vie de ses élus jusqu'à la fin du monde. Cette règle divine devait dès lors *grandir* d'âge en âge jusqu'au jour du Prophète de Patmos où elle serait *achevée* »⁹¹. Cette révélation progressive, telle qu'elle nous atteint dans l'Écriture, n'implique aucunement une suite de dispensations⁹² supérieures en valeur les unes à la suite des autres. L'histoire de la Rédemption est le temps où se réalise une œuvre divine dont les diverses étapes préparatoires conduisent à Jésus-Christ, la Parole faite chair, qui seul a pu opérer notre Rédemption. Dire que le contenu des décrets divins, au sein de l'œuvre préparatoire, est abrogé ou réinterprété par Christ, ne saurait donc représenter une atteinte à l'immutabilité divine. Accompagnant l'œuvre de Rédemption, Dieu se fait connaître à ses enfants

⁸⁵ *Ibid.*, p. 14.

⁸⁶ Cf. *Supra* note 18.

⁸⁷ *Cours de dogmatique...*, *op. cit.*, t. 2, p. 147.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 148.

⁸⁹ *Ibid.*, pp. 147ss.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 163.

⁹¹ *Ibid.*, p. 195. C'est nous qui soulignons.

⁹² Il est à noter que le terme *dispensation* employé par Gaussen ne se réfère pas au dispensationnalisme de Darby mais à une théologie de l'Alliance telle qu'elle est développée par Jonathan Edwards. Gaussen (*ibid.*, p. 147) se réclame expressément de lui.

progressivement. Le Dieu trine* demeure toujours le même, et la connaissance que nous en avons est progressive. Ici encore, Gausсен ne construit pas une dogmatique innovante. Il reprend une notion déjà développée par Calvin⁹³.

La singularité de l'objection est d'autant plus patente qu'elle repose sur une mécompréhension de la notion même d'immutabilité divine. « L'immutabilité divine ne devrait pas être comprise comme impliquant *immobilité*, comme s'il n'y avait aucun mouvement en Dieu »⁹⁴, précise justement Louis Berkhof. Comment donc Dieu pourrait-il entrer en relation avec l'homme, s'il n'agissait pas, si le déploiement de son œuvre dans l'histoire était sans mouvement ? « Il y a du changement dans tout ce qui l'environne (*there is change round about Him*), changement dans les relations des hommes avec lui, mais il n'y a aucun changement dans son être, ses attributs, sa volonté, les motifs de son action ou ses promesses »⁹⁵, poursuit l'ancien président du *Calvin Theological Seminary*. Le changement n'intervient donc pas en Dieu lui-même mais dans ses *opera ad extra**, fruits d'actes éternels et souverains de sa volonté. En réalité, c'est donc la compréhension calviniste traditionnelle de l'immutabilité divine et du déploiement dans l'histoire de l'œuvre de la Rédemption qui ne sont pas même perçus par Ulysse Gausсен⁹⁶ !

3.3. Reprise critique

Nous avons tenté de démontrer qu'un grand nombre de critiques adressées à Gausсен sont le fruit d'une mécompréhension de son œuvre.

⁹³ Récemment encore Wilhelm H. Neuser a souligné cela lorsqu'il écrit : « Il est devenu manifeste que Calvin admettait un progrès dans l'histoire du salut », trad. personnelle (« Calvin's Verständnis der Heiligen Schrift », in *Calvinus Sacrae Scripturae Professor. Calvin as Confessor of Holy Scripture*, éd. Wilhelm H. Neuser, Grand Rapids, Eerdmans, 1994, p. 50). Plus loin, à propos des notions de progrès et d'*immutabilité*, Neuser affirme : « Le progrès dans la révélation divine est tel que Dieu se révèle toujours d'une manière fidèle à lui-même (*Der Fortschritt in der Offenbarung Gottes ist ein solcher, in dem Gott sich immer ähnlich ist*) » (p. 52), trad. personnelle. Les passages essentiels de l'*IRC* sur ce sujet sont II, 9 et II, 11. Pour les autres références à Calvin nous renvoyons le lecteur aux pages de Neuser.

⁹⁴ Louis Berkhof, *Systematic Theology*, Grand Rapids, revised and enlarged edition 1953⁵ (1938), p. 59, trad. personnelle.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 59, trad. personnelle.

⁹⁶ A ce propos, il est étonnant de constater qu'une phrase de Calvin concentre à elle seule les objections qu'Ulysse Gausсен émet sur l'immutabilité divine à l'encontre du professeur de l'Oratoire : « Parce qu'en ces cérémonies il n'y a rien de ferme ni solide, si on ne passe outre, l'Apôtre maintient qu'elles devaient avoir fin et être abrogées pour céder à Jésus-Christ, qui est pleige et Médiateur d'une *meilleure alliance* (He 7,22), par lequel éternelle sanctification a une fois pour toutes été acquise aux élus, et les transgressions abolies, qui demeuraient en l'Ancien Testament » (*IRC*, t. 2, Genève, Labor et Fides, 1955, p. 213, c'est nous qui soulignons). Ulysse Gausсен se rendait-il compte qu'en attaquant Gausсен sur ce point il critiquait aussi sévèrement Calvin lui-même ?

D'autres, en revanche, nous paraissent mettre judicieusement le doigt sur des thèses approximatives. Nous en mentionnerons brièvement quelques-unes en tâchant de discerner l'impact qu'elles pourraient avoir sur l'idée même de la théopneustie. Ce survol n'a d'autre prétention que d'esquisser, à trait relevé, quelques pistes de réflexion. Précisons-le d'emblée : notre hypothèse est que les attaques les plus pertinentes faites à l'encontre de l'œuvre du professeur de l'Oratoire permettent un réajustement de sa thèse, mais non un rejet catégorique.

Les meilleures critiques viennent, à notre avis, de la droite du « parlement théologique », ainsi César Pronier et, plus récemment, William Edgar. Pour une large part, pensons-nous, ce sont les penseurs affiliés au Réveil orthodoxe et à ses thèses conservatrices qui ont le mieux compris la pensée de Louis Gaussen. Eux seuls ne sont pas entrés dans des procès d'intention ou des caricatures grossières, quand bien même plusieurs n'ont pas reçu docilement toutes les thèses du professeur de l'Oratoire. Constat somme toute logique, bien que révélateur également. Trop vite qualifié d'extrémiste, Louis Gaussen n'est que rarement lu avec attention. On se contente de reproduire une critique ou de feuilleter sa *Théopneustie*. Mais quasiment aucun examen systématique n'est véritablement entrepris. C'est le triste dénouement auquel nous parvenons au terme de notre enquête⁹⁷.

Aujourd'hui encore, la *Théopneustie* de Gaussen est assimilée à un singulier système sur le mode de l'inspiration divine : le « système mécanique ». Nous avons tenté de démontrer la fragilité de cette objection qui, à travers les décennies, colle toujours à la peau du professeur de l'Oratoire⁹⁸. Toutefois, le soin particulier qu'il prend à souligner l'universalité et la plénitude de la théopneustie, en tentant de prouver l'exactitude scientifique de la Bible, ne sont pas sans reproches. Par son souci d'établir l'absolue vérité des Ecritures, il se bat sur le terrain de l'histoire en se servant, à dessein apologétique, du témoignage de l'Eglise, de la science et des prophéties. Mais il évite les questions spéculatives qui lui auraient permis de répondre au problème de la nature de la révélation. Il dit qu'une science bien informée établit l'autorité des Ecritures. Mais où prendre, en sciences, les critères sains et justes qui conduisent au vrai⁹⁹ ? Ce genre de question est laissé en suspens par le professeur de l'Oratoire. La structure de son esprit ne l'y poussait guère. Mais c'est peut-être aussi à cause d'une question théologique. Si la raison est nécessaire, elle ne peut être correctement employée qu'après avoir été régénérée. En abordant des notions métaphysiques*, l'intelligence humaine devient raisonneuse et se fait maîtresse. Elle n'est alors plus soumise à l'Évangile.

⁹⁷ Nous avons certes relevé quelques études serrées, comme celle d'Ulysse Gaussen, ou des auteurs au clair sur les thèses qu'ils combattent, ainsi Edmond Scherer, mais le premier ne vise pas toujours juste et nous n'avons rien lu du second qui soit un examen systématique de la *Théopneustie*.

⁹⁸ *Supra*, sous-chapitre 3.1.

⁹⁹ Cf. César Pronier, *art. cit.*, 6/1863, p. 646.

Gaussen rappelle aussi que les apologies* répondent aux exigences d'une époque. De même que les besoins changent d'une génération à l'autre, de même l'apologétique chrétienne doit-elle se renouveler pour faire face aux nouveaux défis de son temps. Devant les attaques de Chenevière puis celles de Scherer à l'encontre de l'inspiration et de l'autorité des Écritures, Gaussen défend le « dogme des dogmes », tel qu'il l'a vu développé dans la Bible, chez les Pères, les Réformateurs et l'orthodoxie calviniste, en réponse aux appétences nouvelles du moment. Aussi se fixe-t-il comme but d'établir l'inerrance biblique. « Certes, s'il se trouvait dans la Bible une seule de ces erreurs qui abondent chez les philosophes tant anciens que modernes, notre foi dans la pleine inspiration des Écritures en serait plus que compromise »¹⁰⁰, avoue-t-il honnêtement. Gaussen ne nie pas pour autant la profonde humanité de la Bible et, donc, sa diversité. Mais il refuse d'y voir toute discordance avec la science et les lois de la nature.

Ses détracteurs n'ont pas manqué de souligner la fragilité et la simplicité de quelques propositions de son harmonistique¹⁰¹. Nous croyons cependant, à la suite de William Edgar, que « le point de départ de l'argumentation de Gaussen a plus de valeur que son développement »¹⁰². Cela signifie que les résultats auxquels est parvenu le professeur de l'Oratoire ne sont pas une conséquence nécessaire de sa thèse. Son insistance sur l'exactitude méticuleuse de la Bible ne lui a pas suffisamment fait voir la souplesse du langage dans la variété des genres littéraires. Trop pressé de concevoir le texte comme directement accessible à la raison, comme « récit objectif d'événements et d'enseignements que le lecteur peut comprendre inductivement »¹⁰³, Gaussen n'a peut-être pas perçu, comme il l'eût fallu, la nécessité de rechercher l'intention de l'auteur dans toute son épaisseur historique et littéraire. Une prise en compte plus large des sciences critiques n'aurait pourtant pas altéré son argumentation. Il nous semble en effet qu'une méthode exégétique qui favorise l'harmonie – ainsi la sienne qui reprend celle du *sola scriptura sui ipsius interpret** des Réformateurs – peut parfaitement se coordonner à une exégèse critique ; l'application de ce principe d'harmonie n'étant pas un *a priori* a-méthodologique mais une conséquence herméneutique* de la doctrine de l'inerrance¹⁰⁴. Le théologien qui souscrit à l'idée de l'inerrance biblique devrait être « motivé plus que quiconque pour pratiquer d'arrache-pied une exégèse critique, car il a foi que ce qu'il

¹⁰⁰ *La pleine inspiration...*, *op. cit.*, pp. 381-382.

¹⁰¹ Voir, entre autres : Ulysse Gaussen, *op. cit.*, spécialement aux pages 25-27 ou Frédéric Chavannes, *art. cit.*

¹⁰² William Edgar, *op. cit.*, p. 170.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 316.

¹⁰⁴ Voir Henri Blocher, « Inerrance et herméneutique », in *Dieu parle. Etude sur la Bible et son interprétation*, éd. Paul Wells, Aix-en-Provence, Kerygma, 1984, pp. 85-103.

interprète c'est la Parole de Dieu et qu'il ne doit donc négliger aucun effort pour découvrir ce qu'elle signifie réellement »¹⁰⁵.

Serait-ce ouvrir la porte au tiers parti, à ce centre du « parlement théologique » prompt à intégrer ce qui lui semble bon, tant de sa droite que de sa gauche, au détriment souvent d'une logique rigoureuse ? Non, car la démarche employée pour ce réajustement est foncièrement la même que celle de Louis Gaussen : une doctrine de l'inerrance, forgée à partir du témoignage des Ecritures, permet l'élaboration de principes herméneutiques utiles à l'étude des textes. La divergence de fond se situe donc ailleurs. C'est la relation entre autorité biblique et herméneutique qui est ici en cause. Comme l'a très justement noté James Packer, « c'est une relation qui va dans les deux sens mais qui s'opère dans un système à sens unique (comme une spirale) »¹⁰⁶. Négliger cette dynamique c'est tomber dans ce que le théologien anglican nomme un danger de « simplisme »¹⁰⁷.

Nous ne prétendons pas que le professeur de l'Oratoire soit entré tête baissée dans le « simplisme ». Ce serait injuste. Toutefois, il serait aussi malhonnête d'ignorer que son refus d'explorer sérieusement la relation entre l'autorité biblique et l'herméneutique, et de préciser le contrôle que peut exercer l'herméneutique sur l'exégèse, l'a contraint à développer une notion rigidement littérale de l'autorité des Ecritures. Cela n'était pourtant pas nécessaire¹⁰⁸.

Conclusion

Depuis la disparition de Louis Gaussen en 1864, les biographies ou études spécialisées ne sont pas légion à son sujet. Il est davantage cité « au passage », comme s'il était nécessaire de mentionner son nom, mais superflu de traiter son œuvre. Récemment encore, Alice Wemyss a vu en Gaussen

¹⁰⁵ Richard T. France, « L'inerrance et l'exégèse du Nouveau Testament », *Hokbma*, 8/1978, p. 37.

¹⁰⁶ James Packer, « L'herméneutique et l'autorité de la Bible », *Hokbma*, 8/1978, p. 4.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁸ Parmi les théologiens contemporains qui nous paraissent apparentés à la démarche de Gaussen – sans y être inféodés et lucides des dangers de « simplisme » où elle peut conduire ! – mentionnons les principales études parues ces vingt dernières années en français : Pierre Courthial, *Le jour des petits commencements. Essai sur l'actualité de la Parole (Evangile-Loi) de Dieu*, coll. Messages, Lausanne, L'Age d'Homme, 1996 ; Paul Wells éd., *op. cit.* ; Pierre Marcel, *Face à la critique : Jésus et les apôtres. Esquisse de logique chrétienne*, Genève, Labor et Fides, 1986 ; les articles de Packer, France et Wells dans *Hokbma*, 8/1978 ; Henri Blocher, *Prolégomènes* (Fac Etudes), Vaux-sur-Seine, 1976 ; l'article du professeur de Vaux-sur-Seine intitulé « Inerrance et herméneutique », in *Dieu parle...*, *op. cit.*, est particulièrement intéressant...

l'héritier du « cadeau empoisonné » de Haldane et a conçu la dogmatique du Réveil comme « intégriste »¹⁰⁹. L'exemple nous paraît emblématique, tristement emblématique. Car le jugement, rude, de Mme Wemyss n'est pas fondé sur une analyse attentive des textes, ni même sur une simple lecture. Sa bibliographie n'indique aucune œuvre du professeur de l'Oratoire ni de son collègue l'historien Merle d'Aubigné. Elle fustige donc sans connaître ; chose incroyable mais pourtant vraie ! Quelle funeste illustration du dédain dont on honore aujourd'hui Louis Gaussen !

Ce sombre constat, toutefois, ne doit pas masquer l'influence qu'eut le professeur de l'Oratoire tant à Genève, bien sûr, que dans toute la francophonie et au-delà encore. Son œuvre n'est pas restée sans lendemain. Les traductions anglaises ou allemandes de certains ouvrages attestent le rayonnement de son œuvre¹¹⁰. Le fait même que ses détracteurs le mentionnent, ne serait-ce que pour l'attaquer, est encore une preuve de son audience. Il a marqué en profondeur l'aile « dure » du Réveil, celle que Frédéric Astié nomme, à tort, « le dogmatisme exclusif »¹¹¹. Nous préférons le terme « Réveil orthodoxe ». Cette appellation a l'avantage d'indiquer la commune inspiration des penseurs du Réveil de Genève : calvinisme et revivisme. Loin de s'opposer en deux systèmes de pensée antagonistes, le revivisme, avec son fort accent sur la piété individuelle et ses appels pressants à la conversion, s'est marié au « grand message calviniste de la souveraineté de Dieu »¹¹². L'un des plus fervents artisans de cette union fut, ainsi que nous avons tenté de le démontrer, le pasteur et professeur François Samuel Robert Louis Gaussen. ■

¹⁰⁹ Alice Wemyss, *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1977, p. 218.

¹¹⁰ La *Théopneustie* a connu plusieurs éditions anglaises. *Le Canon des Saintes Ecritures* a été traduit en allemand sous le titre : *Die Aechtheit der Heiligen Schriften vom Standpunkt der Geschichte und Glaubens*, trad. par Johannes Emmanuel Grob, Basel & Ludmigsburg, Balmer und Riehm, 1864. En anglais, mentionnons encore la traduction suivante : *Jews : Their past, present and future*, trad. par David Macewen, Londres, John Snow and Co, 1881².

¹¹¹ Jean-Frédéric Astié, *art. cit.*, p. 116.

¹¹² Jean Cadier, *art. cit.*, p. 27. Cet article représente, à nos yeux, la meilleure étude succincte sur la filiation théologique des penseurs du Réveil.